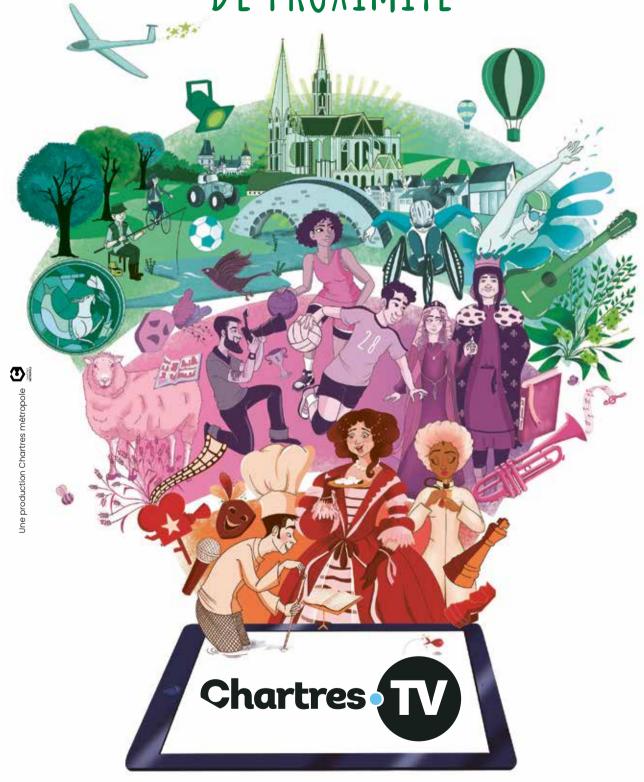
CHARTRES TO THE CHARTRES TO TH

#214 DÉCEMBRE 2021 | chartres.fr



DÉCOUVREZ VOTRE WEB TV DE PROXIMITÉ



www.chartresTV.fr



« JOYEUX NOËL À TOUS!»

De tradition, ce souhait retrouve sa force cette année, si l'on se rappelle que nous avons vécu l'an dernier des fêtes en demi-teintes. Je n'ai pas à m'exprimer sur l'aspect religieux de l'évènement, qui résonne au-delà vers toutes les familles et leurs enfants.

Votre municipalité s'est d'abord attachée à respecter les rites profanes qui constituent une bonne part de la symbolique de Noël. Qui lui donnent son air de fête.

Ainsi de la patinoire place des Épars, contestée par certains... J'observe que nous avons organisé au moins une année des animations de Noël sans patinoire. Le regret fut général. Ainsi également des sapins de Noël. Comme beaucoup d'entre vous, j'y vois des points de repère, des porteurs de lumière, des phares d'un moment heureux. Les regards des enfants se tournent vers eux. Ils rassemblent par-delà les différences.

À la veille d'échéances électorales majeures en France, Noël marque aussi une trêve souhaitable dans les esprits. La trêve s'oppose au conflit, elle permet de poser ses idées, d'échanger paisiblement, de donner le beau rôle à la part qui nous rassemble plutôt qu'à ce qui nous divise.

Comme chaque année, nous avons voulu que cette fête vous concerne tous. Vous découvrirez plus loin toutes les animations que nous avons favorisées, organisées pour vous. Au cœur de ville bien sûr mais aussi dans tous les quartiers. Merci aux associations et aux commerçants chartrains qui y prendront plus que leur part.

Dans ce journal, je vous fais part aussi de mes réflexions sur la transformation de la ville, une œuvre de longue haleine quand la société actuelle nous entraîne trop souvent à vivre au présent immédiat. Pour résumer, je crois qu'un plan, même moyen mais poursuivi avec cohérence et continuité, a davantage de chances de réussir que plusieurs plans mêmes géniaux qui se succèderaient sans ligne directrice.

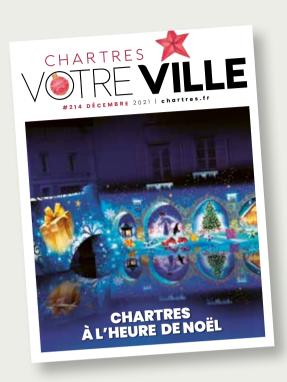
Je me réjouis aussi de l'ouverture du Pôle administratif place des Halles. Enfin. Il est fait pour vous simplifier la vie, pour réduire le temps que vous consacrez aux démarches administratives de tous ordres. Il vous accueille désormais, vous évitant les files d'attente. Il favorise le dialogue, l'humanité du contact contre le recours obligé au numérique. N'hésitez pas : c'est votre maison, celle de tous les Chartrains et de tous les habitants de Chartres Métropole.

Je me réjouis d'avance de voir les lumières du marché de Noël se refléter en couleurs sur ses grandes façades de verre.

Et encore une fois, JOYEUX NOËL A TOUS!

Jean-Pierre GORGES Maire de Chartres

NB : Au moment où j'écris ces lignes, on note dans notre pays une résurgence de la pandémie. Vous savez ce qu'il vous reste à faire : vaccinez-vous et observez les précautions d'usage, spécialement dans cette période de retrouvailles en famille, toutes générations confondues.





HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TÉl. 02 37 23 40 00
votreville@aggloville.chartres.fr
chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

ÉLISABETH FROMONT JEAN-MAURICE DUVAL

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF

PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION

STÉPHANE LEFEBVRE JEAN-GUY MURIEL MAEVA DELOGE DAGBA JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE, MISE EN PAGE

STUDIO GRAPHIQUE, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORAULT IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

31000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :

à parution

Nº ISSN: 1257-5194





Le départ de la Nocturne Chartres en lumières sur l'esplanade de la cathédrale, le 10 novembre dernier.

22

NOËL DANS LA VILLE









SOMMAIRE

CŒUR DE VILLE
LE POINT SUR LE
DIPOSITIF ACTION
CŒUR DE VILLE

50 SPORT
PORTRAIT DU BOXEUR
MORENO FENDERO

63 CULTURE
LA DANSE
AU CONSERVATOIRE







Continuité et cohérence

A travers la réurbanisation réussie du quartier des Clos et le dispositif Ville apaisée, Jean-Pierre Gorges met en avant la qualité de vie chartraine tout en rappelant l'importance d'être « cohérent dans la continuité ».

Votre Ville : À l'approche de Noël, après deux années de crise Covid et quelques mois avant des échéances électorales majeures, comment regardez-vous la situation de Chartres?

Jean-Pierre Gorges: Je rencontre chaque jour des Chartrains. Certains attirent mon attention sur telle ou telle difficulté, mais dans l'ensemble ils me disent que la ville est de plus en plus apaisée. Bien sûr, Cela me fait plaisir, face aux chaînes de télévision qui nous parlent surtout de la crise sanitaire, de l'archipélisation de la société française ou du déclin du modèle occidental. Regardez : nos rues passent progressivement en zone 30. Au fur et à mesure, nous supprimons foule de panneaux de signalisation routière devenus superflus, et des feux tricolores. Nous ouvrons des parcs et des jardins publics où les citadins que nous sommes peuvent respirer tranquillement et préserver leur équilibre. L'activité économique va mieux et notre taux de chômage reste inférieur à la moyenne nationale, au point que nous manquons de personnel qualifié pour des entreprises qui ne cessent d'investir et de se développer. Des logements par centaines se construisent jour après jour. Nos projets d'infrastructures avancent et nous venons d'ouvrir enfin le Pôle administratif qui rassemble tous les services de la Ville et de

l'Agglomération : tout est plus simple, plus humain pour l'usager qui n'est pas réduit au seul numérique ou aux files d'attente. L'insécurité, dénoncée partout comme un fléau croissant, est plutôt moindre ici qu'ailleurs, etc.

Et pourtant vous n'êtes pas satisfait?

Jamais! Il faut tout faire avancer en même temps, et cela demande une vigilance de tous les instants. Ce qui me frappe dans notre pays, c'est l'émergence de projets annoncés comme radicaux et dans toutes les tendances de l'opinion. Comme si l'élu pouvait tout changer immédiatement, disposait d'une baguette magique et d'une trappe à argent gratuit ! Une ville et une agglomération, c'est une ingénierie complexe où une décision que vous prenez impacte tel endroit, mais a des conséquences parfois aussi fortes à l'autre bout de la ville. Les gens n'ont pas forcément compris, lorsque nous avons lancé après 2001 des marchés d'études et de définition dans tous les quartiers de Chartres. Mais nous avions besoin de cet inventaire dynamique pour mettre en œuvre notre projet de façon cohérente dans la durée. Nos adversaires nous ont accusés de démesure, et ils continuent. Ainsi, quand nous avons conçu et construit L'Odyssée. Mais il fallait bien anticiper l'élargissement inévitable de notre Communauté d'aggloméra-



tion. Celle de Chartres, alors réduite aux 7 communes de la zone urbaine, était environnée de communautés de communes antagonistes et disparates. Cela n'avait pas de sens. Cela ne pouvait pas durer. Et depuis nous avons dû agrandir L'Odyssée. De même, vous ne pouviez pas dire que le cœur de ville historique était aussi le plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'agglomération, si vous ne créiez pas préalablement le grand parking qui permettait d'en libérer les rues et les vitrines. Vous ne pouvez pas aujourd'hui prétendre restaurer les immeubles du centre-ville et

y réinstaller des habitants si vous ne prévoyez pas préalablement la création des parkings qui accueilleront les voitures de ces mêmes habitants supplémentaires. Sauf bien sûr si vous faites de l'idéologie, si vous bannissez la voiture. Mais cela ne marche pas : Robespierre a été guillotiné par ses propres amis.

Cette planification, cette organisation ne suffisent pas. Faut-il encore convaincre et entraîner l'adhésion des citoyens?

J'ai toujours dit que j'étais en campagne électorale manente, et j'ai toujours vécu chaque élection municipale comme un véritable référendum : Stop ou Encore! C'est pour cela que j'ai toujours, avant chaque élection, envoyé à chacun mon programme d'action, détaillé autant que possible. Les gens ont gardé ces programmes. Nous n'avons pas toujours tout réalisé et parfois nous avons fait des choses que nous n'avions pas prévues. Mais reprenez-les et vous verrez que la direction d'ensemble a été respectée.

Cohérence dans la continuité. Les Chartrains savent comment nous projetons l'équilibre dynamique qui fait leur qualité de vie. Et leur fierté quand ils regardent leur ville évoluer. Alors, 20 ans plus tard, je continue à essayer de convaincre. Et pas seulement mes opposants. Il y a aussi des enthousiastes qui trouvent que cela ne va pas assez vite. Tenez, dans quelques jours je vais rencontrer les habitants de la Madeleine pour leur expliquer comment nous allons continuer de revitaliser leur quartier. C'est normal, me direzvous, mais c'est aussi parce que je sens là-bas une impatience particulière. Ils voient comment nous avons transformé l'ancien Beaulieu en nouveau quartier des Clos. Après 15 ans d'efforts, Chartrains commencent à voir concrètement les premiers résultats, le sens de cette opération de renouvellement urbain. Nous avons recousu ce quartier avec les autres quartiers de Chartres. On l'a oublié, mais Beaulieu, il y a 20 ans, prenait la direction qu'ont suivie

bien des quartiers en France que l'on appelle aujourd'hui de « reconquête républicaine », voitures brulées, etc... Quand nous avons annoncé que nous allions réurbaniser le quartier en commençant par y réinstaller des services publics dans des bâtiments neufs de qualité, il y a eu des réunions d'information houleuses. La fameuse mixité sociale dont on déplore la disparition, il faut la construire par un travail de tous les jours, créer un équilibre, une diversité réelle, vivable. Et ce travail demande du temps, car il doit impérativement se faire au rythme des habitants. Nous avons fait et nous faisons de même à Rechèvres, ou ailleurs. Ou guand nous allons discuter avec les Chartrains d'audelà de la place Drouaise pour réaler au mieux les difficultés de circulation et de stationnement. Remarquez en passant que les mêmes qui jettent de l'huile sur le feu s'opposent à l'autoroute A154, qui pourtant supprimera vraiment le trafic de transit, sa pollution et ses encombrements....

C'est un discours de la méthode que vous nous livrez là ?

Notre équipe a beaucoup changé depuis 2001, elle s'est renouvelée, complétée, parfois par des ralliements. Mais la stratégie reste la même. La méthode également. Je le dis notamment pour ceux qui viennent de s'installer à Chartres. Continuité et cohérence, c'est la clé de la confiance et du succès. Il faut du temps. Presqu'un miracle à notre époque numérique et virtuelle du « tout, tout de suite, tout le temps »...



Le carrefour des rues de Chanzy et Reverdy, débarrassé de ses feux

Vocances de Noël : des activités pour tous les goûts

Découvrez le programme des activités sportives et culturelles au sein des maisons pour tous et des accueils de loisirs durant les vacances de Noël.



Maisons pour tous

Les activités dans les maisons pour tous se dérouleront la première semaine des vacances : du 20 au 24 décembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Elles sont réservées aux jeunes Chartrains âgés de 11 à 17 ans. Les inscriptions se font sur place.

Maison pour tous de Rechèvres

Lundi 20 décembre

Accueil et inscriptions aux activités (matin) ; décoration de Noël (après-midi)

Mardi 21 décembre

Patinoire (matin); rencontre autour des percussions (après-midi)

Mercredi 22 décembre

Tournois multi-games (matin); trampoline à l'Espace 360° de Luisant (après-midi)

Jeudi 23 décembre

Grand stand-up (matin) ; cinéma et promenade illuminations (après-midi)

Vendredi 24 décembre

Grand jeu des animateurs (matin) ; bowling (après-midi)

► 52, impasse Huysmans 02 37 23 40 66

Maison pour tous de la Madeleine

Lundi 20 décembre

Accueil et atelier décoration (matin); bowling (après-midi)

Mardi 21 décembre

Badminton (matin); trampoline à l'Espace 360° (après-midi)

Mercredi 22 décembre

Tournoi Kem's (matin) ; futsal (après-midi)

Jeudi 23 décembre

Patinoire place des Épars (matin); découverte de Noël en centre-ville et cinéma (aprèsmidi)

Vendredi 24 décembre

Multisports (matin) ; crêpes partie (après-midi)

► Mail Jean-de-Dunois 02 37 88 45 01

Maison pour tous de Saint-Chéron

Lundi 20 décembre

Accueil : jeux de société, billard, baby-foot et ping-pong (matin) ; Gym (après-midi)

Mardi 21 décembre

Patinoire place des Épars et décorations (matin) ; cinéma (après-midi)

Mercredi 22 décembre

Atelier bois et décoration (matin); bowling (après-midi)

Jeudi 23 décembre

Multisports (matin); jeux d'imagination (après-midi)

Vendredi 24 décembre

Accueil et préparation du goûter (matin) ; goûter de Noël (après-midi)

▶ 2 rue de la mare à Boulay 02 37 23 40 72

Maison pour tous des Petits-Clos

Lundi 20 décembre

Accueil: jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong (matin); tournoi de tennis de table (après-midi)

Mardi 21 décembre

Patinoire place des Épars (matin) ; cinéma (après-midi)

Mercredi 22 décembre

Squash et badminton (matin) ; bowling (après-midi)

Jeudi 23 décembre

Journée-découverte à l'aquarium Sea Life de Paris Val d'Europe

Vendredi 24 décembre

Atelier pâtisserie (matin) ; goûter de Noël et jeux (après-midi)

▶4, avenue François-Mitterrand 02 37 23 40 69

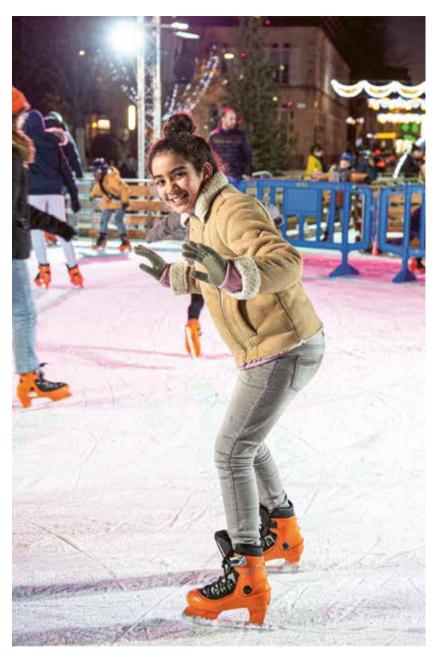
Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs chartrains sont ouverts pour les enfants de 3 à 11 ans durant les deux semaines de vacances, du lundi au vendredi. L'inscription se fait à la journée (de 7 h 30 à 18 h 30) ou à la demi-journée, sans repas (le matin de 7 h 30 à 12 h 15 ou l'après-midi de 13 h 30 à 14 h) repas).

Information repas : un menu standard ou végétarien est proposé chaque jour.

Un service de transport en bus (aller-retour et gratuit) est proposé pour l'accueil de loisirs du Rigeard. Vous pouvez cocher l'arrêt de votre choix sur le dossier d'inscription parmi les sept indiqués et répartis en ville.

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site lespep28.



org et à retourner avant le 10 décembre au siège des PEP28 (3, rue Charles-Brune, 28110 Lucé) ou au Guichet unique du Pôle administratif (place des Halles) les mercredis entre 11 h 30 à 16 h.

► Renseignements: 02 37 88 14 14 standard@pep28.asso.fr.

Accueil de loisirs Pauline Kergomard (3-5 ans)

2, rue Florent-d'Illiers (École Prévert) 06 46 08 09 61 alsh.chartres.kergomard@ pep28.asso.fr

Accueil de loisirs Le Rigeard (6-11 ans)

Route des Grands-Prés 06 72 75 24 46 alsh.chartres.rigeard@pep28. asso.fr

Chartres La WebTV de l'Agglo

Le 19 octobre dernier, Chartres métropole a lancé une webTV de proximité baptisée Chartres.TV, qui se fixe pour objectif de mettre en valeur le territoire et ses habitants.



ccessible sur smartphones, tablettes, ordinateurs et téléviseurs connectés, Chartres TV est une authentique plateforme vidéo de territoire, où chacun peut aller picorer des sujets touchant tous les domaines de la vie de l'agglomération.

À travers des portraits, des sujets sur l'Histoire, le patrimoine, l'archéologie, la vie culturelle, le monde économique, la ruralité, le sport, les associations, l'humanitaire, le handicap, le déracinement, la scolarité, le tourisme, les artisans d'art, les métiers méconnus, et bien d'autres, Chartres TV va partir à la rencontre des gens de l'agglo, retracer des destins, provoquer des rencontres, mobiliser les talents, accompagner la création locale, rendre hommage aux bénévoles et à la solidarité, refléter l'esprit d'entreprendre, mettre en avant les initiatives citoyennes, conjuguer la vie du territoire au passé, au présent et au futur. Sa mission : valoriser le territoire et ses habitants.

Déjà en ligne sur Chartres TV

Dans les coulisses de la Maison Lorin, atelier du vitrail fondé en 1863 à Chartres.

Dans les coulisses du Théâtre de Chartres

Refuge en famille. À la découverte du refuge SPA Les Acacias, à Amilly, tenu par une mère et sa fille.

Tendre compagnie (1). La compagnie Cavalcade en résidence à l'Ehpad Marcel-Gauiard.

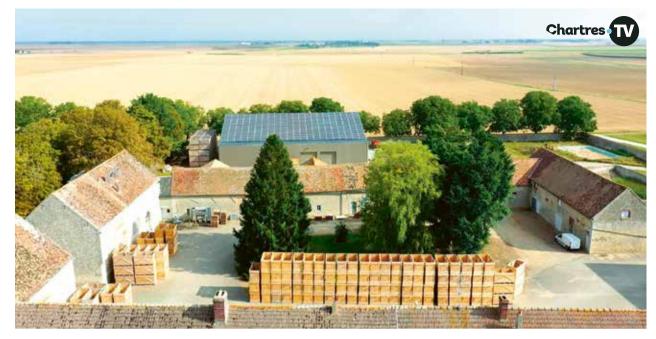
Instruments ressuscités (2).
L'Instrumentarium de Chartres a recréé des instruments du Moyen Âge représentés sur la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

Le Regard jeune. Portrait de Brice Vincent, jeune réalisateur de courts métrages.

Le sourire de Jules. Sauvé par un don de moelle osseuse, un lycéen chartrain a tourné un court métrage de sensibilisation

Artisans de lumières. L'atelier du maître-verrier Michel Petit à Thivars.

Le vitrail selon Camade. Exposée à l'automne 2020 à Chartres, Camade dépous-



sière le vitrail en l'associant à d'autres matériaux comme la céramique, le bois ou le métal.

Nicolas les bons tuyaux. Un musicien youtubeur et bricoleur au CFA de Chartres.

Les Aventuriers du bio. Portrait d'un couple de maraîchers de Sours.

Les Yeux de Morgane. Portrait d'une jeune malvoyante qui anime une émission sur le handicap et l'inclusion.

La Chips, c'est chic! (3) La success story des chips Belsia, à Boisville-la-Saint-Père.

Négoce agricole 2.0. La startup ComparateurAgricole.com s'est hissée en quelques années dans le top 10 des négociants de céréales français.

Benoît Marty, coach de cœur.Portrait de l'entraîneur du C'Chartres Basket Féminin.

De Gaulle à la cathédrale. La venue du général de Gaulle à la cathédrale de Chartres en août 1944.

Mission en terre inconnue. Deux jeunes Chartrains ont passé 18 mois dans une mission catholique au Timor Oriental.

Raid humanitaire. Quatre étu-



diants engagés dans le 4L Trophy, de Biarritz à Marrakech.

Dans les coulisses du festival Off d'Avignon avec Sylvia Bruyant, directrice de la compagnie Cavalcade

Chroniques littéraires, avec Olivier L'hostis, de la librairie L'Esperluète, Cécile Vincent et Marie-Christine Loubris, de la médiatèque L'Apostrophe, Jérémie Barbarin et Jean-Baptiste Bourgois, de la librairie BD Flash.

Captations

Trio de harpes à la Maison Lorin Trio de Brahms au musée des Beaux-Arts Alice Animal à l'aérodrome N'hésitez pas à nous faire part de vos idées de sujets à l'adresse contact@chartrestv.fr

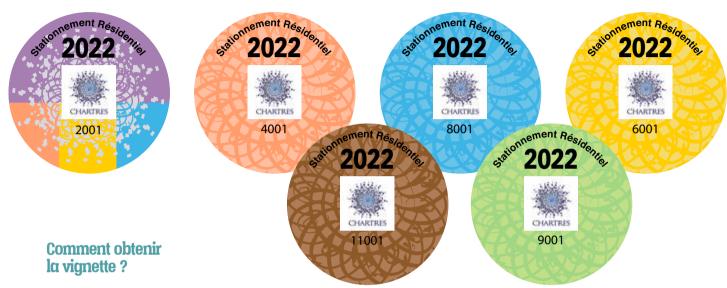
► Pour regarder Chartres TV www.chartresTV.fr et Application





Demandes de vignettes 2022

Vous pouvez dès maintenant déposer une demande pour obtenir votre vignette de stationnement résidentiel 2022. Rappelons que celles-ci, disponibles depuis mi-décembre, sont réservées aux résidents chartrains.



- Sur internet, rendez-vous sur le portail chartres.e-habitants. com et laissez-vous guider. Pour une mise à jour de vos droits pour l'année 2022, cliquez sur « connexion ». Si vous changez d'adresse ou d'adresse courriel, ou encore de véhicule, vous devez vous rendre au Guichet unique du Pôle administratif (sans rendez-vous).
- Par courrier en renvoyant le formulaire téléchargeable depuis chartres.fr, rubrique Vivre à Chartres/stationnement résidentiel, accompagné des justificatifs et d'une enveloppe affranchie à vos nom, prénom et adresse.

Deux vignettes par foyer

Les vignettes résidentielles constituent une solution de stationnement intéressante, réservée aux résidents chartrains. La Ville est divisée en 6 zones résidentielles, qui incluent depuis le second trimestre 2021 la zone du Clos-L'Evêque et l'extension de la zone Rechèvres au secteur Aligre/Bourgneuf.

Chaque foyer a droit à deux vignettes résidentielles, qui autorisent le stationnement gratuit sur les emplacements payants. Depuis novembre 2016, sous réserve d'être éligible au droit de stationnement résidentiel, vous pouvez commander votre vignette par internet sur le site chartres.fr et être livré à domicile.

Connaître son secteur

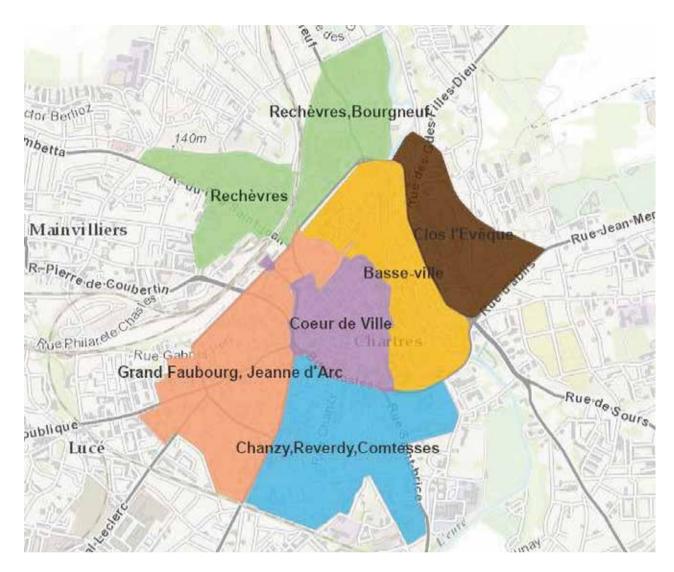
Selon votre lieu de résidence, notre carte interactive vous permet d'identifier le secteur de stationnement résidentiel auquel vous êtes attaché. Il vous suffit de renseigner le nom de votre rue.

Mémo pratique

- Deux vignettes maximum par foyer
- La vignette doit être apposée dans le coin inférieur droit du pare-brise.

Pièces justificatives à fournir lors de la demande :

- Avis de taxe d'habitation 2021 ou justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, téléphone, électricité ou internet);
- Carte grise à une adresse chartraine uniquement, aux nom et prénom du demandeur;
- Ces documents doivent être aux nom et prénom du demandeur. Si vous utilisez un véhicule de société à titre personnel, vous devez joindre également un justificatif de l'employeur le certifiant.



Attention: la vignette de stationnement n'autorise pas de déroger aux règles du Code de la route (stationnement minute, stationnement gênant, etc).

Badge d'accès au cœur de ville : les habitants du cœur de ville peuvent également retirer un badge d'accès en zone piétonne ou mettre à jour le leur.

▶ Renseignements

Guichet unique Place des Halles Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h Le samedi de 9 h à 12 h 30 02 37 23 40 00

Les zones de stationnement payant résidentiel s'étendent

Dans la continuité de la politique de stationnement de la Ville, la zone de stationnement payant résidentiel du secteur Rechèvres a été étendue à l'avenue d'Aligre et aux rues du Bourgneuf et de Fresnay.

Passée en sens unique entrant, des Grands-Prés vers la place Drouaise, l'avenue d'Aligre sera en stationnement payant résidentiel début 2022, à la fin des travaux d'aménagement avec le décalage des places de stationnement à droite dans le sens de la circulation et la création d'un double sens-cyclable à gauche, en accord avec la réglementation.

La partie haute du secteur Clos-L'Evêque (au nord de l'avenue Neigre), passera, elle aussi, en stationnement payant résidentiel au début de l'année 2022. Le reste du quartier l'étant depuis avril dernier.

Jean Castex en visite à Chartres



eudi 18 novembre, dans le cadre de la journée DuoDay consacrée à l'inclusion par l'emploi des personnes en situation de handicap, le Premier ministre Jean Castex était en visite officielle à Chartres, accompagné d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée du Handicap, et du jeune Kevin Lapeyre, autiste asperger. Il a été accueilli par le maire, Jean-Pierre Gorges, avec lequel il a eu un temps d'échange en tête-à-tête, et par le préfet d'Eure-et-Loir, madame Françoise Souliman. Le Premier ministre est ensuite allé à la rencontre des commerçants du centre-ville avant de visiter la cathédrale puis l'unité de production de l'usine Guerlain, qui emploie notamment des personnes autistes.

Un accompagnement social pour les Chartrains

L'accueil social du Centre communal d'action sociale accompagne les Chartrains dans différents aspects de leur vie quotidienne.

esoin d'aide ponctuelle pour les courses alimentaires, demandes de carte de bus Sésame, éducation budgétaire... Ces missions, et bien d'autres, sont assurées à l'accueil social du CCAS pour aider les personnes en difficulté à résoudre leurs problèmes. Outre les aides financières, l'accueil apporte une écoute, un soutien, une médiation et un accompagnement administratif et social.

Un soutien personnalisé

Après un entretien d'évaluation, le CCAS peut proposer une aide de première nécessité pour les besoins (alimentaire, hygiène, entretien) ou les factures, sur avis de la commission permanente du CCAS. Lequel peut vous réorienter vers un organisme extérieur, ou vous aider dans vos démarches de demande de carte de bus sésame. Dans le cadre d'une action éducative budgétaire, le CCAS met en place un suivi et des entretiens réguliers au domicile, au CCAS ou au Centre intercommunal d'action sociale, ainsi que l'accompagnement dans les démarches de santé, professionnelles et administratives.

Mission sociale

Le service d'action sociale garantit l'accès aux droits et



informe et instruit les dossiers d'aide sociale légale, qui compensent les déséquilibres financiers dus à la maladie, la vieillesse ou à un handicap. Vous pouvez donc trouver de l'aide pour instruire les dossiers concernant les frais d'hébergement en maison de retraite, famille d'accueil, foyer d'hébergement, les demandes de complémentaire santé solidaire et d'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Le CCAS propose également un service de domiciliation aux personnes ayant un lien avec la Ville.

Pour l'année 2021, le CCAS a bénéficié d'un budget d'aide sociale de 81 200 euros.

L'accueil social du CCAS reçoit les Chartrains au Pôle administratif, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

CCAS et CIAS

Place des Halles Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 02 37 23 40 00

Deux nouveaux circuits Filibus avec navettes 100 % électriques

À partir du mercredi 15 décembre, la Ville lance C'La Navette, un nouveau service de navettes qui rendra le centre-ville plus accessible aux Chartrains des quartiers Ouest et Nord-Est.

omplémentaire avec les lignes existantes, le service de proximité C'La Navette vient enrichir le réseau Filibus de deux nouveaux circuits. « Ce nouveau service de lignes régulières offre un moyen de transport supplémentaire aux habitants des quartiers Nord-Ouest et Est, et notamment aux Personnes à mobilité réduite. explique Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie. Il leur permet de se rendre directement dans le centre-ville ou de se connecter plus facilement au réseau de transport existant ». « Le tout à bord de navettes petit format 100 % électriques et silencieuses », ajoute Maria Jebli-Chedli, adjointe en charge de la démarche Eco-ville. Ce service garantit en outre aux usagers de voir passer les navettes tous les jours (sauf jours fériés) au même endroit à la même heure.»

Deux circuits

- Longue de 5 kilomètres, la première boucle, au départ de l'arrêt « Fessard », rue Georges-Fessard, dessert le secteur nord-ouest, en passant par les quartiers de la Roseraie, de Rechèvres et de l'Epargne. Elle dure 20 minutes.
- La seconde, au départ de l'ar-



Une nouvelle navette 100 % électrique

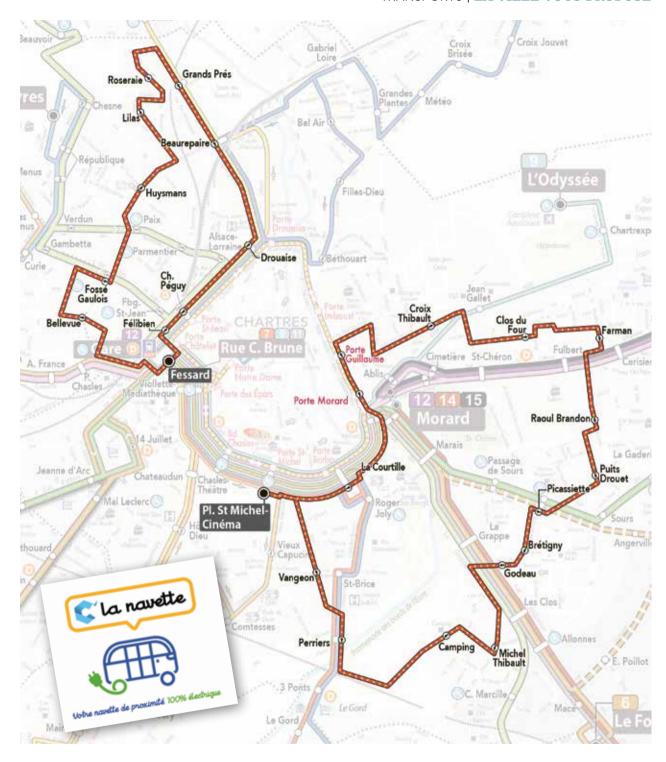


Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie



Maria Jebli-Chedli, adjointe en charge de la démarche Eco-ville

TRANSPORTS | LA VILLE VOUS PROPOSE



rêt « Place Saint-Michel Cinéma », boulevard Adelphes-Chasles, est plus étendue (7 kilomètres pour une durée de 30 minutes) et dessert les quartiers de la Madeleine, des Clos, de la Croix-Bonnard et de Saint-Brice. Ce nouveau service de navette fonctionne toute l'année du lundi au samedi (sauf jours fériés) entre 8 h 30 et 17 h 30, pour éviter les heures de pointe du matin et celles de l'après-midi. Départs toutes les heures.

► Horaires disponibles sur le site Filibus

Tarification identique à celle des autres lignes du réseau 02 37 23 40 00

Un engagement contre le décrochage

Fin novembre, la signature des contrats des clubs Coup de pouce Clé et Clém, mis en place pour lutter contre le décrochage scolaire, a formalisé l'engagement pour un an des acteurs éducatifs, des parents et des enfants.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires

e 23 novembre dernier, à l'hôtel de ville, Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance, Nadia Glückstein, déléguée régionale des clubs Coups de pouce, ainsi que les coordinateurs et animateurs du réseau et les directeurs d'école, enseignants, parents et élèves concernés ont participé à la cérémonie de signature des clubs Coup de pouce, qui marque le début d'une année de soutien scolaire pour vingt élèves de CP et CE1.

Les deux clubs de lecture et d'écriture (Clé) de l'école Maurice-Carême et les deux clubs de lecture, d'écriture et de mathématiques (Clém) de l'école Henri-IV oeuvrent contre le décrochage scolaire précoce. Les enfants de CP et de

CEI s'y retrouvent trois à quatre fois par semaine et prennent le goûter avant de participer à des activités ludiques et éducatives. Portés par l'État et la ville de Chartres, à travers le programme de réussite éducative du CCAS, ces clubs bénéficient en outre du soutien des deux Rotary Clubs de Chartres et de l'Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires du Val-de-France (Acef).

Une approche complémentaire

« On travaille les mathématiques différemment, des jeux et une représentation dans l'espace », explique Mme Chambrin, coordinatrice des Clubs Clém. Pour Isabelle Benoît, directrice de l'école Henri-IV, la prise en charge en petit groupe, les temps à deux et le lien avec les parents sont de vrais atouts. Sandrine-Déborah participe au club pour la deuxième année : « J'aime travailler : on fait nos devoirs et on réfléchit au mot du jour avant les activités. » Annick, sa mère, confirme : « Ça l'a beaucoup aidée ; elle est en avance maintenant ». Même constat pour Oumou, accompagnée de sa fille Houley: « Sa grande sœur Hawa a suivi le club l'année dernière, elle fait maintenant partie des meilleurs de sa classe ».

Les ateliers du Bij



JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Du 1ºr au 3 décembre, le Bij met à votre disposition un espace information et prévention.

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 1er décembre de 14 h à 16 h

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Sur inscription.

JEU TOIMOINOUS

Mercredi 1er décembre à 14 h

Sur le principe du jeu de l'oie, le Bij vous informe sur le thème des premières relations amoureuses (infections sexuellement transmissibles (IST), droit de dire non, moyens de prévention, orientation sexuelle...). Ateliers sur inscription, animés par les informateurs jeunesse.

OUESTIONS SANTÉ

Mercredi 8 décembre de 14 h à 16 h

Venez vous informer sur des questions de santé, auprès des infirmières du Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres.

FORMATION BAFA 2022 À TARIF RÉDUIT

Pour candidater, vous devez être âgé de 17 ans et être domicilié à Chartres.

CV et lettre de motivation à déposer au Bij avant le 29 janvier 2022.

▶ Bureau information jeunesse

3, rue de l'Étroit-Degré Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 02 37 23 42 32 bij 28@agglo-ville.chartres.fr @Bij de Chartres

La nouvelle directrice de l'école Jacques-Prévert

Professeure des écoles à Jacques-Prévert depuis sept ans, Nathalie Dubois en est devenue la directrice en septembre dernier.



a relation entre le personnel scolaire et une directrice issue de leurs rangs est plus simple, reconnaît Nathalie Dubois, qui enseigne à l'école élémentaire publique Jacques-Prévert depuis 2014. Et le fait de connaître la majorité des élèves pour les avoir eus dans les petites classes facilite

également les choses ». Pour cette enseignante dans l'âme, le rôle de directrice est d'apaiser les tensions et d'établir des relations sereines avec les parents.

Nathalie a débuté sa carrière il y a vingt-trois ans dans des instituts médico-éducatifs, à Vernouillet et Champhol, avant de passer dix années à l'école Maurice-Carême, dont deux en tant que directrice. Comme Maurice-Carême, Jacques-Prévert dispose de classes Ulis pour les enfants en situation de handicap: « Cette classe Ulis nous permet d'intégrer les élèves en situation de handicap dans les autres classes, ceci afin qu'ils se sentent plus à l'aise et acceptés. Cette mixité est importante pour tous. »

Des projets entre parenthèses

Avec le covid, nombre de projets ont dû être reportés, comme le projet « lecture », où des élèves de CP devaient lire des histoires aux grandes sections de maternelle, et le décloisonnement des classes, qui prévoit de créer des groupes d'élèves selon le niveau de facilité d'acquisition, pour la lecture par exemple.

« Notre projet d'école s'attache à résoudre les problèmes de chaque enfant, et en priorité ceux qui ont des besoins particuliers ». Les 153 élèves ont à leur disposition une bibliothèque, deux préaux et des salles dédiées à l'informatique, aux langues et aux arts plastiques. Quatre AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) et deux agents Rased (Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté), en partage avec Maurice-Carême, et une secrétaire complètent l'équipe.

Échecs à l'école : Saison 4

En partenariat avec la société Europe Échecs et soutenue par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Ville réactive en décembre le dispositif Échecs à l'école.



ersuadée des bienfaits du dispositif Échecs à l'école dans la réussite scolaire des enfants, la Ville finance cette année l'activité de trois classes supplémentaires pour répondre aux demandes d'enseignants volontaires d'intégrer ce dispositif. « Tous les ans, on voit aussi des élèves ayant des difficultés scolaires se distinguer devant l'échiquier. Ça leur donne confiance et ça leur permet de s'intégrer dans la classe », se félicite Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Scolarité.

À partir du mois de décembre, quelque 330 élèves de CM1 et CM², répartis dans 14 classes de 7 établissements (Rechèvres, Henri-IV, La Brèche, Maurice-Carême, Jacques-Prévert et Henry-Farman, Henri-Matisse), y prendront ainsi part. Avec, en ligne de mire, les « parties majoritaires » contre le maire, Jean-Pierre Gorges, lan-

cées avant les vacances de février 2022, et le grand tournoi de juin au centre de loisirs du Rigeard.

Grand maître international licencié au C'Chartres échecs, Victor Stéphan est l'encadrant référent du dispositif auprès des enfants et des enseignants depuis sa mise en place en 2018.

Votre Ville : Comment le dispositif s'organise-t-il ?

Victor Stéphan: Chaque classe profite de 25 séances durant l'année, à raison d'une heure par semaine, divisée en une demi-heure de théorie et une demi-heure de pratique car il est indispensable de faire jouer les enfants à toutes les séances.

Qu'est-ce qui vous a le plus étonné depuis le début de l'opération?

Je pensais qu'une bonne partie des élèves n'accrocherait pas. En réalité, 90 à 95 % des



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires

enfants concernés par le dispositif se passionnent pour le jeu. On atteint même les 100 % dans certaines classes. Je suis aussi surpris de constater que certains acquièrent assez vite un bon niveau.

Quels sont les bienfaits des échecs?

Ils sont un vrai révélateur de potentiel. Au fil de l'année, on note par ailleurs une évolution très sensible de la concentration des enfants. Tous les ans, on voit aussi des élèves ayant des difficultés scolaires se distinguer devant l'échiquier. Ça leur donne confiance et ça leur permet de s'intégrer dans la classe. C'est une des grandes satisfactions du dispositif, comme de voir la joie de ces enfants unis par une même passion lorsqu'ils se retrouvent en juin à la Fête des échecs au Rigeard.

Le retour de la féérie

Placées sous le double signe de la lumière et de la Russie, ces fêtes de Noël 2021, qui se prolongeront jusqu'au 2 janvier, marquent le grand retour de la féérie.



Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué aux relations internationales



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce

ans le cadre des échanges culturels entre la France et la Russie et, plus particulièrement, la ville de Yamal, en Sibérie, nous avons souhaité donner une teinte russe à ce Noël chartrain 2021, avec des spectacles et des lectures destinés aux jeunes enfants à la médiathèque L'Apostrophe et au musée des Beaux-Arts, explique Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Je salue aussi cette initiative privée collaborative inscrite dans le cadre de la « Quinzaine Dostoïevski - ľâme russe », qui propose concerts,

conférences et ateliers en agrandissant le cercle des lieux culturels.

« Les artistes russes que nous avions invités, dont une spectaculaire troupe de patineurs, n'auront malheureusement pas l'autorisation d'entrer sur le territoire français pour cause de précautions sanitaires, regrette Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué à la promotion de la Ville et aux relations internationales, organisateur du Noël russe avec Isabelle Vincent. Ce n'est sans doute que partie remise! »

Un marché très dynamique

« Les gens ont besoin de magie, de féérie et de se retrouver pour célébrer Noël ensemble dans la joie, dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. C'est pourquoi, nous sommes ravis de posséder un marché de Noël dynamique, qui réunit cette année trente professionnels. Organisé collaboration avec les Vitrines de Chartres, ce marché participe grandement à l'atmosphère festive du cœur de ville. Et nous sommes persuadés que les commerçants joueront euxaussi le jeu avec leurs vitrines.

Noël en lumières

Cette année encore, la Ville a fait en sorte que la féérie de Noël opère dans les principaux points de rencontre du centre-ville. Avec quelques nouveautés.



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville

n matière d'éclairage, nous avons choisi de réduire le nombre de décorations suspendues, comme les traversées de rues, par ailleurs très onéreuses en coût d'installation, pour privilégier les motifs lumineux au sol, harmonieusement répartis dans le centre-ville et particulièrement appréciés des enfants, détaille Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville. Les visiteurs pourront aussi découvrir des nouvelles scénographies « spécial Noël » sur le portail royal de la cathédrale, la collégiale Saint-André et les ponts et lavoirs de la basse ville. »

Place des Halles

Du 10 au 24 décembre, les 30 chalets du traditionnel marché de Noël, mis en place par l'association des Vitrines de Chartres animeront la place des Halles, ornée de sapins et de motifs lumineux 3D. L'édicule, lui, abritera un décor de la maison du Père Noël.

• Place des Épars

De retour cette année et décorée de motifs lumineux, la patinoire occupera une large partie de la place des Épars, où vous trouverez aussi un chalet de restauration.

Cathédrale

Comme l'an passé, un monumental sapin naturel sera dressé sur l'esplanade de la cathédrale, où les visiteurs pourront admirer, la nuit venue, la nouvelle scénographie de Noël projeté sur le portail royal (du 2 décembre au 15 janvier). Coté portail Sud, petits et grands pourront admirer un décor de sapins et de motifs lumineux 3D (arbre enchanté, cerf et écureuil).

• La place Marceau abritera le sapin de Noël des Vitrines de



Chartres, tandis que quatre motifs lumineux 3D (un traîneau, deux rennes et un bonhomme de neige) égayeront la **place du Cygne**, où vous attendra un chalet « vin chaud ».

- Place Châtelet, les lettres « Chartres » seront habillées de sapins et de motifs lumineux.
 Place Pierre-Sémard, devant la gare, les voyageurs seront accueillis par une grande boule lumineuse.
- Enfin, des décorations de Noël seront installées devant le musée des Beaux-Arts et l'Office de Tourisme, un sapin artificiel illuminera le nouveau jardin aménagé de la porte Guillaume et les manèges feront leur retour sur l'esplanade de la Résistance.

Noël dans la rue

Avec le retour de la patinoire et des spectacles de rue, des illuminations renouvelées et le marché de Noël, petits et grands, commerçants et touristes vont pouvoir à nouveau profiter sans restriction de la magie de Noël dans un centre-ville en fête.

Programme

Vendredi 3 décembre LANCEMENT DES FESTIVITÉS

• 18 h : spectacle d'ouverture : grande déambulation avec le Traîneau roulant du Père Noël et son elfe, les Toys soldiers et les cinq musiciens de la troupe Galaxy Drum's.

Départ place des Épars (durée : 30 à 45 mn)

- 18 h à 21 h : ouverture de la patinoire (soirée gratuite)
- 18 h 30 : illumination du sapin de la place Marceau et lancement des mappings de Noël sur les ponts et lavoirs de la basse ville.
- 19 h : illumination du sapin sur l'esplanade de la cathédrale et

lancement de la nouvelle scénographie de Noël sur le portail roval.

• 19 h 15 : seconde déambulation (départ de la place Marceau ou de l'esplanade de la cathédrale).

Vendredi 10 décembre

- 12 h : rendez-vous place des Halles pour déguster les gourmandises locales et découvrir les produits artisanaux du Marché de Noël dans une ambiance festive et chaleureuse.
- 18 h 30 : inauguration officielle du marché de Noël, place des Halles.

Départ du *Grand voyage et les animaux fantastiques* (durée : 1 h à 1 h 15).

Déambulation de la compagnie EliXir.

Tout droit sorties d'un livre de contes, une quinzaine de créatures magiques, chevaux lumineux, oiseau haut perché et lapin coquin, vont vous mettre des étoiles dans les yeux.

Samedi 11 décembre

• Supplément Chantilly, par la compagnie EliXir. Départs à 15 h 30 et 17 h 30 (durée : 45 mn). Une parade pétillante en forme de confiserie ambulante, qui convoque échassiers, jongleurs et danseurs dans un décor de gâteaux et de bonbons.





Samedi 18 décembre

• Les Féérix, par la compagnie Girafes & Co. Départs à 11 h 30, 15 h 30 et 17 h 30 (durée : 30 mn).

Des fées lumineuses montées sur échasses vous invitent dans un monde magique, poétique et léger.

 Atelier Espace famille : loisirs créatifs sur la thématique Noël De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la patinoire.

Dimanche 19 décembre

• Les Nymphéas, par la compagnie Girafes & Co. Départs Départs à 15 h 30 et 17 h 30 (durée: 45 mn).

Des échassières de lumière aux chatoyants effets chromatiques rendent hommage aux *Nymphéas* peints par Claude Monnet.

Animations patinoire

- Lundi 6 décembre de 17 h 30 à 19 h Jeux « inter glaces »
- Jeudi 9 décembre de 17 h 30 à 19 h Foot ice



- Lundi 13 décembre de 17 h 30 à 19 h Jeux « inter glaces »
- Jeudi 16 décembre de 17 h 30 à 19 h Balais ballon
- Samedi 18 décembre de 17 h 30 à 19 h Tous déguisés « Années 80 »
- Dimanche 19 décembre de 15 h à 18 h Bonnets de Noël
- Lundi 27 décembre de 17 h 30 à 19 h Fluo
- **Jeudi 30 décembre** de 17 h 30 à 19 h Tous déguisés «Sports d'hiver »



Moël russe à l'Apostrophe et au musée

Les gouvernements français et russes ayant décidé de faire de 2021 « L'année de la coopération décentralisée franco-russe », la médiathèque L'Apostrophe et le musée des Beaux-Arts se mettent au diapason pour les fêtes de Noël.

Programme

À LA RENCONTRE DES NENETS

Samedi 4 décembre à 15 h 30

Auditorium de l'Apostrophe. Conférence dans le cadre de l'année franco-russe et des échanges entre Chartres et la ville de Yamal, en Sibérie.

Avec Astrid Wendlandt, reporter photographe passionnée par les peuples du Grand Nord, qui évoquera son séjour chez les Nenets, éleveurs de rennes du nord de l'Oural.

Samedi 11 décembre à 14 h 30

Projections de deux films documentaires de Benoit Ségur, en présence du réalisateur. Auditorium de l'Apostrophe.

LES ROIS GUERRIERS DE SIBÉRIE

(2012, 52 mn)

Des archéologues découvrent une forteresse souterraine en Sibérie orientale. Qui étaient ses occupants ? Quel redoutable ennemi craignaient-ils ? Les archives de Moscou révèlent qu'une ethnie de nomades, les Samoyèdes, considérés comme les ancêtres des Nenets, occupaient ce site exceptionnel au XVII° siècle.



DEVENIR UN HOMME En sibérie

(2004, 52 mn)

Trois adolescents unis par un même but, celui de devenir des hommes au sein de leur communauté, entreprennent la traversée du Nord au Sud de l'immense Sibérie.

LE CHAT, LA RENARDE ET AUTRES HISTOIRES RUSSES

Dimanche 12 décembre à 15 h

Programme de courts-métrages d'animation russes. À partir de 4 ans (durée : 45 mn). Auditorium de l'Apostrophe.

NOËL RUSSE

Jeudi 16 décembre à 20 h 30

Salle Doussineau.

Les professeurs du conservatoire vous proposent un programme de musique de chambre autour des compositeurs russes Mikhaïl Glinka, Nikolaï Rimski-Korsakov et Igor Stravinsky.

chartres-tourisme.com 02 37 18 26 26

Tarifs : 10 € et 6 €



ÉTOILE DE NOËL

Samedi 18 décembre à 14 h 30 et 16 h

Chants et musique avec Stefka Miteva et Julia Orcet.

Auditorium de L'Apostrophe. À partir de 3 ans (durée : 40 mn). Le soir de Noël, apparaît dans le ciel une étoile si belle que Petit Ours Blanc décide de partir à sa recherche. Son voyage sera rythmé par des chants de Noël de pays d'Europe.

chartres-tourisme.com

KOLOBOK

Dimanche 19 décembre de 14 h 30 à 15 h 15 et de 16 h à 16 h 45

Chants et musique avec Stefka Miteva et Velizar Assenov. Auditorium de L'Apostrophe. À partir de 3 ans.

Une galette de pain part en voyage et rencontre le lapin, le loup, l'ours et la renarde ! Un célèbre conte russe accompagné en musique avec balalaïka, violon, guitare, et lojki (cuillères en bois).

CASSE-NOISETTE ET LA PRINCESSE DE NOËL

Mercredi 22 décembre à 14 h 30 et 16 h

Par la compagnie Ankréation. Musée des Beaux-Arts.

À partir de 3 ans (durée: 45 mn). La veille de Noël. Clara et son petit frère Henri attendent avec impatience leurs cadeaux. Mais l'année a été rude pour la famille et leur mère est bien triste de ne pouvoir leur offrir le Noël de leurs rêves. Mais que se passerait-il si la magie opérait, si des lutins facétieux déposaient une montagne de cadeaux au pied du sapin et si les jouets se



mettaient à raconter leur histoire? Le conte original, revisité en ombres chinoises féeriques, au son d'airs célèbres de Tchaïkovski (Le Lac des cygnes, La Belle au bois dormant et Casse-Noisette).

chartres-tourisme.com 02 37 18 26 26

Tarifs: 6 et 4€

CATHERINE «LA GRANDE », SA VIE (OU PRESQUE)

Jeudi 23 décembre à 10 h 30, 11 h 30, 14 h 30 et 16 h

Par la Compagnie Discrète, en partenariat avec le Théâtre de Chartres.

Musée des Beaux-Arts.

À partir de 8 ans. (durée : 25 mn).

Bâtie autour du tableau *Catherine de Russie*, issu de la collection du musée des Beaux-Arts, une conférence illustrée en mime sur la vie (ou presque) de Catherine II de Russie, de son vrai nom Sophie Frédérique Augusta d'Anhalt-Zerbst.

Gratuit, sur réservation : billeterie@theatredechartres.fr et chartres-tourisme.com 02 37 18 26 26

VOYAGE AU PAYS DES CONTES

Mercredi 29 décembre à 14 h 30 et 16 h

Musée des Beaux-Arts.

Par Géraldine Hilaire et Grégoire Roqueplo, de la compagnie Les Enfants du Clair de Lune.

À partir de 3 ans (durée: 45 mn). Ponctué de danses et de chansons, ce spectacle tiré de la tradition populaire nous entraîne dans un lointain royaume inspiré de l'univers merveilleux des contes russes Vassilissa et la Baba-Yaga, L'Oiseau de feu et Babouchka.

chartres-tourisme.com 02 37 18 26 26

Tarifs: 6 et 4€

LOUPS DE NOËL

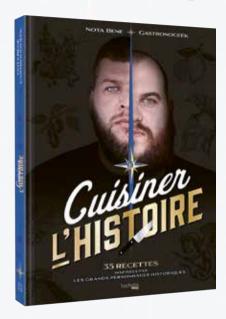
Jeudi 30 décembre à 14 h 30 et 16 h

Deux contes initiatiques russes. Musée des Beaux-Arts Par Nathalie Van Cappel, de Not'Compagnie.

À partir de 4 ans (durée : 45 mn). chartres-tourisme.com

02 37 18 26 26 Tarifs: 6 et 4 €

Des codeoux de proximité



CUISINER L'HISTOIRE

De Thibaud Villanova, Benjamin Brillaud (Hachette Heroes)

De la rencontre de Gastronogeek (Thibaud Villanova) et Nota Bene (Benjamin Brillaud) est né ce livre de 35 recettes, qui s'intéresse à l'assiette de figures historiques, des Mayas cultivateurs de maïs à Winston Churchill pendant la Seconde Guerre, en passant par Talleyrand, la cour itinérante de François 1er, Cléopâtre, Vatel ou les invasions vikings. Chaque recette est accompagnée d'une notice qui la replace dans son époque en tordant le cou à certaines idées reçues.

192 pages. 24,95 €



UN REGARD... UNE PLUME

De Damien Rouger (Éditions du Colombier)

Une réédition du livre du photographe naturaliste et animalier chartrain Damien Rouger, qui nous invite, à travers 208 clichés, à une découverte de la faune, de la flore mais aussi des monuments d'Eure-et-Loir.

190 pages. 40 €

AVENTURE

De Soa

Auteur, compositeur et interprète chartrain, Soa a créé un univers métissé où se marient les cultures urbaines et la tradition des chansons à textes. *Aventure*, son dernier album melting pot, compile les influences qui le font vibrer, entre Soprano, OrelSan et Oxmo Puccino, et marie chansons joyeuses et plus sombres, textes affutés et plus légers, musiques dansantes et douces.

Disponible sur les plateformes numériques et sur le site GuillaumeSoa.fr

11,99€



JACQUES LOIRE | VITRAUX

Textes de Jean-Paul Deremble Photos de Joël Damase (Ed. Ateliers Loire)

Enrichi de nombreuses photographies, ce magnifique ouvrage retrace l'histoire des Ateliers Loire, installés depuis 1946 à Chartres, et la carrière du regretté Jacques Loire, figure de la création contemporaine dans le domaine du vitrail, disparu en juin dernier.

171 pages. 29 €



L'art en cadeaux chez Loco

Dans votre quête de cadeaux originaux, n'hésitez pas à faire un détour par la boutique Loco, 11, rue de la Clouterie, où une dizaine d'artisans d'arts exposent leurs créations.



hartres n'a cessé d'affirmer sa volonté d'appuyer, d'encourager, d'accueillir, de développer et de faire rayonner l'artisanat d'art. Des efforts récompensés par l'adhésion au réseau Ville et métiers d'art, officialisée début novembre.

Rappelons qu'en juin 2018, la Ville a confié à la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir l'animation de la boutique Loco, au 11, rue de la Clouterie, en partenariat avec l'association des Vitrines de Chartres. Un espace dédié à la promotion de l'artisanat d'art, qui met en avant les savoir-

faire et la diversité de l'artisanat d'art eurélien. On peut bien sûr y trouver des cadeaux originaux mais aussi venir échanger avec la dizaine de professionnels éclairés qui se relayent en son sein pour vous faire partager la richesse de leur travail.

Une styliste primée

Parmi eux, la styliste modéliste Anne-Sophie Huart-Toniazzi, qui a obtenu le Prix départemental des métiers d'art 2021, remis début novembre par la Chambre de métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, pour la conception d'un manteau cape en laine bouillie et velours, recouvert de vingt-cinq libellules cousues ou brodées.

Vous y trouverez aussi Prunaylotte, d'Isabelle Vallin (bijoux), ô pays d'Alice, d'Alice Carfil Cakar (bijoux et Origami), Gegon Atelier Bijoux, de Géraldine Gegon (bijoux et émaux), B by C, de Corine Chanonat (bijoux fantaisie), L'Atelier de Josiane, de Josianne Pizette (céramiste), De Fer et de Feu, de Pascal Rodrigue (coutellerie), Claire Babet Vitraux (maître verrier), Hersé, de Renaud Cadin (reliure traditionnelle) et Christine Fermen (relooking de meubles).



Le féérique manteau cape créé par Anne-Sophie Huart-Toniazzi

▶ Loco

11, rue de la Clouterie 02 37 91 57 00 Du mardi au samedi de 9 h à 19 h

Idées cadeaux des Vitrines de Chartres



ous êtes en panne d'idées de cadeaux pour Noël ? Offrez des chèques cadeaux des Vitrines de Chartres, qui vous donnent accès à des milliers de marques dans des centaines de magasins : mode, beauté, loisirs, décoration, multimédia, puériculture, voyages, gastronomie, sports, jeux et bien d'autres domaines.

Que vous soyez particuliers ou entreprises, vous afficherez par la même occasion votre soutien à l'économie locale.

Vous pouvez commander et personnaliser vos chèques-cadeaux en quelques clics sur le site vitrines-chartres.com, et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Vous pouvez choisir d'être livré à domicile ou venir les récupérer dans les nouveaux locaux des Boutiques de Chartres, située au 16, place des Halles.



Marché de Noël et boutiques éphémères

« Le Marché de Noël accueillera pour sa part un grand nombre de nouveaux venus, synonymes d'idées cadeaux, dit Juliette Pichot, la présidente des Vitrines de Chartres. Idées cadeaux que proposeront également les quatre boutiques éphémères installées tout le mois de décembre dans la galerie de Monoprix : l'une du C'Chartres Football, les trois autres occupées par des créateurs et des commerçants qui désirent se lancer. »

Pour le sourire des enfants

Pour la troisième année consécutive, le Lions Club Chartres Doyen organise une collecte solidaire de jouets et de livres, que les Restos du Cœur se chargent de redistribuer aux enfants avant Noël.

travers ce projet, il y a la double idée de solidarité et de recyclage des jouets inutilisés », expliquent Daniel Lebrou, président du Lions Club Chartres Doyen, et Olivier Pornet, vice-président et coordinateur de l'opération lancée en 2019. La troisième édition a débuté le 2 novembre et s'étend jusqu'au 17 décembre. « Chaque année, le succès de l'opération s'amplifie, se réjouit Daniel Lebrou. 700 jouets ont été récoltés en 2019, 3500 en 2020 et assurément beaucoup plus cette année. »

Participent au projet quelque 80 partenaires euréliens (entreprises, associations, mairies...), auprès desquels vous pouvez déposer jouets et livres, qui sont ensuite nettoyés et désinfectés. Les Restos du Cœur 28 se chargent de la redistribution aux enfants des familles bénéficiaires. Elle interviendra juste avant Noël et reprendra en début d'année. L'association chartraine espère fournir deux jouets par enfant.

Solidarité et bienveillance

« Ce geste solidaire rassemble des personnes aux belles valeurs avec l'unique volonté de faire plaisir aux enfants. Nos partenaires sont devenus des



Christiane et Jean-Pierre Lehr, du Lions Club de Dreux Cité Royale, Daniel Lebrou, président du Lions Club Chartres Doyen, Emmanuel Gaisne, directeur des concessions Toyota de Chartres et Dreux, et Olivier Pornet, vice-président et coordinateur de l'opération.

amis », poursuit Olivier Pornet, qui peut compter sur le soutien du Lions Club de Dreux Cité Royale. Depuis le lancement de l'opération, le concessionnaire Toyota Chartres met ses locaux à disposition pour stocker les jouets. « Cela démontre qu'avec des valeurs communes de solidarité et de bienveillance, tout est possible, confie Emmanuel Gaisne, directeur des concessions Chartres et Dreux. Nous serons évidemment présents en 2022 ».

Le Lions Club Chartres Doyen espère étendre la collecte au-delà du département et organiser l'année prochaine un arbre de Noël.

▶ Renseignements

Lions Club Chartres Doyen 10, rue Daniel-Casanova lions-chartresdoyen. myassoc.org lionschartresdoyen@gmail. com

La passion du cirque

Créée en 2005, l'association Le Cirque en Équilibre a pour vocation d'enseigner les arts du cirque et de la rue à Chartres et en Eure-et-Loir.

ymnaste drouais, Aurélien Falkowska se destinait à devenir professeur d'EPS quand il s'est pris de passion pour les arts du cirque. Après avoir suivi des cours aux Noctambules à Nanterre, chez les MéliMélo à Versailles, et s'être formé à la comédie au Théâtre de Poche avec Antoine Marneur, ce touche-à-tout a fondé le Cirque en Équilibre en 2005. Les jeunes élèves y suivent des ateliers et des stages dès l'âge de 4 ans, avec la possibilité de se spécialiser à 10 ans. «Les cours hebdomadaires ont lieu soit au gymnase de l'association Sainte-Agnès, rue Chanzy, soit dans notre chapiteau à Soulaires, dit Aurélien. Nous enseignons toutes les disciplines du cirque : acrobatie, jonglerie, trapèze, tissu, boule, fil, rola bola, monocycle et expression corporelle ».

Depuis la rentrée, l'association a ajouté un groupe de perfectionnement, « où l'on fait de la préparation physique et de l'acrobatie, sans agrès spécifigues ». Elle intervient par ailleurs dans les écoles, collèges, lycées et institutions spécialisées pour promouvoir l'accès aux arts du cirque et prépare un nouveau projet : le festival Baudruche, qui mêlera théâtre, musique et cirque, à destination des scolaires la semaine et ouvert à tous les week-ends.



Un lieu de création artistique

Si le Cirque en Équilibre est reconnu dans les écoles professionnelles, c'est grâce à ses anciens élèves, dont certains ont persévéré dans cette voie, autant qu'à ses infrastructures. Érigé à Soulaires en 2011, l'arrOndi est un lieu de création et de résidence, qui accueille compagnies et artistes du département ou de passage. En 2016, il a été complété par le Chapiteau Rouge où se déroulent cours et spectacles.

Enfin, Aurélien a créé en 2013 Les Dépareillés : une compaanie amateur d'une douzaine de circassiens de l'association dont la prochaine création 90° imprécisions sur mesure, est bientôt attendue, tout comme « un nouveau solo de clown et d'autres événements. »

▶ Renseignements

lecirqueenequilibre.com lecirqueenequilibre@gmail. com 0620351081

Les 25 ans de la Dame à la licorne

Contrainte, pour cause de covid, d'annuler les festivités prévues en 2020 pour son 25° anniversaire, l'association La Dame à la Licorne les a reportées en décembre de cette année en organisant à la maison pour tous de la Madeleine un événement unique autour du costume.





Programme

Du vendredi 10 décembre au samedi 8 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, dans la galerie des Poètes: Exposition de costumes retraçant les 25 ans de création des « *petites mains* » de l'association.

Samedi 11 décembre de 10 h à 12 h : Portes ouvertes des ateliers de création et de location. Samedi 11 décembre à 14 h 30. Pour célébrer le bicentenaire de la mort de Napoléon 1er, un défilé en costumes aura lieu salle Doussineau, suivi de démonstrations de contredanse et quadrille assurées par l'association 1814v4.

Entrée sur réservation au 02 37 36 80 72.

Créée en 2010, l'association 1814v4 organise des événements autour de la période Premier Empire. Comme elle le fit en 2014 avec la reconstitution historique de la Campagne de France de 1814 sur les lieux de la bataille à Montmirail.

Revêtus de costumes pour la plupart conçus et réalisés dans l'atelier de La Dame à la Licorne, les danseurs de la troupe de 1814v4 perpétuent l'ambiance des bals de l'époque.

▶ La Dame à la Licorne

Maison pour tous de la Madeleine Mail Jean-de-Dunois 02 37 36 80 72 ou 07 86 58 02 69 ou 06 09 82 95 13 atelierlicorne@wanadoo.fr

► Le style Empire renouvelle totalement les garde-robes féminines, caractérisée par une taille haut placée sous la poitrine. Ces robes d'apparat sont faites de mousseline, de taffetas, de satin, de préférence de couleur claire agrémentées de broderies, de fil de soie ou de fil métallique, en semis ou en bordure. Inspiré de la sabretache des hussards, un sac à main nommé réticule devient l'élément indispensable de la femme à la mode. Chez les hommes apparaît le spencer, une veste courte en accord avec la taille haute des robes.

Continuer la transformation de la ville

Le futur parc de stationnement du Pôle Gare sort de terre. Un ouvrage dessiné pour répondre à des attentes multiples, comme l'ont rappelé Jean-Pierre Gorges et Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France, lors de la cérémonie de la première pierre.

e sont à présent deux grands chantiers qui étirent leurs lignes face à la gare de Chartres : celui du complexe culturel et sportif de Chartres métropole et celui du futur parc de stationnement Q-Park. La concomitance n'est bien entendu pas accidentelle : les ouvrages sont complémentaires entre eux, et eux-mêmes complémentaires de la gare et de sa passerelle piétonne.

Le 10 novembre, la pose de la première pierre du parking de stationnement a été l'occasion de mettre en évidence combien ce nouveau parc de stationnement constitue une « brique » centrale du réaménagement du quartier gare, mais aussi un nouvel élément de la transformation du centre-ville chartrain. Comme le rappelait Jean-Pierre Gorges, maire de

Chartres: « c'est à partir de 2001 que nous avons commencé à poser les principes de la mue du cœur de ville, pour valoriser et animer le patrimoine et le rendre aux piétons. Un cœur de ville piétonnier, c'est un cœur de ville où les commerces peuvent prendre toute leur place, et les passants leurs aises. On pense immédiatement aux terrasses qui fleurissent avec les beaux jours, mais aussi à la quiétude des parents qui voient leurs enfants se promener avec eux dans la rue, sans s'inquiéter des voitures. En cela, notre volonté de « cacher » la voiture apaise la ville. On la cache, mais on ne la chasse pas de la ville. Elle est visuellement moins présente dans les rues et à proximité de nos bâtiments et monuments, mais nous lui réservons en revanche davantage de place dans les niveaux souterrains des parkings. Cette offre de sta-





Vue de haut, les complémentarités entre le complexe culturel et sportif, le parc de stationnement, la passerelle et les quais des trains s'établissent immédiatement



Jean-Pierre Gorges et Michèle Salvadoretti

tionnement a permis de transformer notre ville depuis vingt ans; et ce sera encore particulièrement vrai pour ce quartier qui a toujours été très conflictuel en matière de stationnements et de circulations. »

Contribuer à installer l'intermodalité en connexion avec la gare

L'intermodalité, qui consiste à organiser et connecter les modes de transports entre eux, constitue le cœur du programme Pôle Gare. Sa mise en place intègre déjà le réaménagement des rues voisines de la gare et de la place Pierre-Sémard, le déplacement de la gare routière et la réorganisation des flux des cars Remi et

des bus Filibus, et l'ouverture de la première aire de dépose minute et de station taxis. Ce parking vient la compléter. Il proposera une nouvelle offre de stationnement, pour les usagers du train bien sûr comme pour ceux qui viennent chercher leurs proches ou les accompagnent au départ, mais aussi pour les résidents du quartier et les clients des commerces et des services alentours. « Ceux qui combattent la voiture en voulant la faire disparaître des villes n'ont pas compris notre époque, observe Jean-Pierre Gorges. Il faut plutôt s'engager à la rendre plus propre, moins bruyante, plus discrète, et lui donner les bonnes solutions d'intégration dans la ville. Et ceci vaut pour toutes les formes de mobilités. On pourrait schématiser en se représentant que l'homme moderne n'a plus seulement une tête, deux bras et deux jambes, mais une tête deux bras, deux jambes et des roues.»

Offrir des ressources au quartier gare

Ce nouveau parc de stationnement, par son emplacement et son intégration dans le Pôle Gare, s'inscrit pleinement dans le principe d'interdépendances - ou d'inter-utilités des différentes composantes du réaménagement du Pôle Gare. Ainsi, il permettra indirectement de créer des logements et des commerces là où se tient actuellement le parkina Effia, voué à disparaître. En surface, il soutiendra la future gare routière, à partir de laquelle les voyageurs n'auront que deux pas à faire pour rejoindre des trains, via la passerelle et ses ascenseurs, en toute sécurité et facilité. Enfin, le soir, il accueillera les spectateurs des rencontres sportives et événements culturels de la future salle de spectacles de Chartres métropole. « Notre logique de complémentarité des équipements est pleinement partagée. C'est parce que notre complexe culturel et sportif bénéficiera de cette intermodalité que la Région contribue à son financement. Cet équipement, nous aurions pu le poser dans les champs, comme certains voulaient que nous le fassions, déjà, pour notre cinéma. Cela nous aurait coûté peut-être 10 millions de moins pour sa construction, mais un à deux millions de plus pour créer les accès et garantir son bon fonctionnement, sans compter des charges annuelles plus lourdes. Ce que nous constatons, c'est que notre programme de réaménagement Pôle Gare fait aujourd'hui référence en France. La SNCF ellemême, qui travaille au développement de quartiers d'autres gares, étudie comment nous l'avons conçu. »

Construire, exploiter et intégrer

Q-Park est présent à Chartres depuis le premier chantier de parking, celui du cœur de ville, qui a démarré en 2003. Cette permanence de l'opérateur tient bien sûr à son savoirconstruire mais aussi, comme l'exprime Jean-Pierre Gorges, à sa compréhension des attentes et des contraintes de la ville et au bon niveau de qualité

d'exploitation de ses parkings. Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France, résume cette volonté: « ce nouveau parc de stationnement s'inscrit dans le projet de territoire de Chartres comme les précédents l'avaient déjà fait. Par sa conception semi-enterrée, il se fait discret dans la ville et va jusqu'à en interpréter l'une des valeurs patrimoniales, le vitrail en l'occurrence, par la façade en résille de vitraux qu'il ouvrira sur la ville. Par ailleurs, il intègre nos normes de confort les plus actuelles : des chenaux d'accès bien dimensionnés pour les véhicules, des espaces intérieurs qui respirent, un système de vidéosurveillance qui viendra compléter le

maillage de vidéo-tranquillité déjà implanté sur le périmètre de la gare, et un service d'accueil et d'entretien opéré par un personnel chartrain ».

Se fondre dans la ville et offrir une vraie place à la voiture donc, mais aussi accompagner l'ambition éco-ville de Chartres: « ces 1086 places de stationnement qui viennent en plus des 2600 créées depuis 2003 prennent en compte les nouveaux besoins des mobilités actuelles, puisqu'elles intègrent notamment un nombre évolutif de places pour les véhicules électriques avec bornes de recharge, et de places pour les automobilistes à mobilité réduite », ajoutait Mme Salvadoretti.



D'est en ouest, le plan du chantier montre sa jonction avec celui du complexe culturel et sportif

Les travaux dans la ville

Votre Ville fait le point sur quelques travaux de réfection et de voirie achevés et détaille les aménagements en cours de réalisation.

Les travaux terminés

En octobre, une reprise de la chaussée et des bordures a été réalisée allée de Touraine.

Avenue Jean-Mermoz, entre la rue Jean-Monnet et le rondpoint de Paris, plusieurs nuits de travaux ont permis de refaire la chaussée avec la pose d'un nouvel enrobé. Les marquages routiers étant ensuite réalisés en journée.

CmEau a procédé au remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable et des branchements plomb avenue du Jeu-de-Paume, avant que les services de la Ville ne refassent la voirie. Le chantier s'est achevé mi-novembre.

Le cheminement piéton du quai des Teinturiers, derrière l'Ehpad Marcel-Gaujard, a bénéficié début novembre d'une réfection en enrobés couleur ocre.

Les chantiers en cours

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs avenue de Bel-Air sont en cours depuis le 8 novembre sur la partie comprise entre la rue Gabriel-Loire et l'allée du Maine. Cette section étant barrée le temps des travaux, la circulation est déviée sur les rues



Karine Dorange, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux

des Grandes-Plantes et des Grandes-Filles-Dieu. Les aménagements se poursuivront sur le reste de l'avenue au premier trimestre 2022, sous réserve de la validation budgétaire.

La réfection de la voirie rue Maurice-Hallé, qui mène au forum de la Madeleine, et sur les trois parkings attenants, a démarré le 29 novembre pour une durée d'au moins un mois et demi, sous réserve des conditions météorologiques et des aléas techniques.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens électriques, d'éclairage public et de télécommunication - sous maîtrise d'ouvrage Energie Eure-et-Loir avec une participation finan-



Le cheminement piéton du quai des Teinturiers

cière de Chartres métropole - ont démarré début octobre rue Victor-Gilbert, à partir de la rue Saint-Brice. La phase d'installation et de réalisation des tranchées pour pose des câbles s'est achevée mi-novembre. Entre décembre et fin janvier 2022 suivront la pose de l'éclairage public, la reprise des câblages de télécommunication et des branchements électriques par les concessionnaires. La remise en état définitive des trottoirs clôturera l'opération.

Attention! Le stationnement peut être interdit dans la rue Victor-Gilbert selon les exigences du chantier. Si la circulation des véhicules est limitée la journée, un accès piéton est maintenu en permanence.

La revitalisation

du quartier de la Madeleine se poursuit

Le 10 décembre, à 18 h, à la Maison pour tous de la Madeleine, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, convie les habitants du quartier à une réunion publique pour les informer sur le futur projet d'opération immobilière mixte et d'aménagement paysager entre le forum et l'avenue des Sablons.



aloriser l'espace afin que les riverains puissent se le réapproprier, inventer de nouveaux usages, créer une identité forte, installer des équipements de qualité, donner un sentiment de renouveau et en faire un lieu de convergence où il fait bon se poser ou flâner. C'est cette « philosophie » qui a guidé la création du parc Jacques-Grand, à la Madeleine, inauguré en octobre 2020, première phase du renouvellement du quartier.

Dans la lignée du parc Jacques-Grand, la Ville souhaite créer à la Madeleine un nouvel aménagement paysager au niveau du square situé dans l'angle de l'avenue Joseph-Pichard et de l'avenue des Sablons. Cela en optimisant les vues cathédrale et les espaces verts.

Un nouveau lieu de vie

En lien avec cet aménagement paysager et pour rendre son territoire toujours plus attractif, la Ville souhaite aussi, via un appel à projets, revitaliser cette zone avec un apport de commerces et de services de proximité au sein de futurs îlots résidentiels où l'offre de logements sera diversifiée.

Ce nouveau lieu de vie sera à la fois ouvert sur le cœur de ville et accessible aux habitants du quartier, du mail Jean-de-Dunois et des quartiers limitrophes.

Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe en charge de l'Administration générale, Karine Dorange, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux, et Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie, seront présents aux côtés de Jean-Pierre Gorges le 10 décembre à la maison pour tous de la Madeleine.

► Réunion publique

Vendredi 10 décembre à 18 h Maison pour tous de la Madeleine Mail Jean-de-Dunois

L'ORI entre dans sa phase 2

Conseiller municipal délégué au logement et chef du projet Action coeur de ville, Jean-François Plaze fait le point sur la rénovation du bâti et affirme la volonté de la Ville d'accélérer le mouvement.

Votre Ville : Quel bilan peut-on faire des deux premières années de l'opération Action cœur de ville ?

Jean-François Plaze : Nous sommes encore dans la première phase, celle de l'investigation et du diagnostic, où l'on informe les propriétaires que, dans le cadre de l'ORI (Opérations de restauration immobilière), on va évaluer l'état général du bâti et l'habitabilité qui en découle. Si l'ORI a des côtés coercitifs, c'est aussi une opportunité pour les propriétaires. Ça les amène à se poser des questions et à prendre des décisions. Sans ORI, dans des décennies, il ne se sera rien passé, si ce n'est que les bâtiments se seront effondrés. De notre côté, nous devons adopter une démarche très volontaire pour que les choses avancent. Au cours de cette première phase, on doit convaincre les propriétaires de collaborer avec nous. Depuis le début de l'opération, la collectivité a déjà mené de nombreuses d'investigations.

Que se passe-t-il ensuite?

Si les propriétaires ne se sont pas montrés assez réactifs pour effectuer des travaux, nous passons à la phase 2, celle de la Décision d'utilité publique (DUP). Les services de l'État prennent en charge l'examen des dossiers et désignent un commissaire enquêteur, qui agit en toute indépendance. À Chartres, nous allons prochainement entamer des opérations de niveau 2.

La phase 3, où l'on propose aux propriétaires un certain nombre de travaux et leur estimation, est la plus complexe à mettre en œuvre. Le mieux est d'avoir recours à ce qu'on appelle une «Foncière dédiée », à savoir un opérateur plus spécifique, chargé de mener ces opérations de rénovation. À un moment donné, il faut que la collectivité envisage d'acquérir les bâtiments et pilote les opérations avec des partenaires. On ne peut pas se permettre d'attendre que la longue procédure de l'ORI aille à son terme. Il y a urgence ! En 2022, nous allons passer à une phase plus opérationnelle. Cette démarche volontaire de la collectivité va entraîner la mise en place de moyens spécifiques.

Existe-t-il des opérations prioritaires ?

L'îlot qui s'étend de la rue Noël-Ballay à la rue Marceau, en fait partie. C'est en effet l'une des rares parcelles importantes en plein cœur de ville sur laquelle on peut monter une opération. Cet îlot est une opportunité formidable, puisqu'il permet une desserte depuis la rue Noël-Ballay, la place du Cygne et la rue Marceau. Nous voulons en faire un projet phare. Pour en être



Jean-François Plaze, conseiller municipal délégué au logement et chef du projet Action coeur de ville.

le maître d'œuvre, la Ville doit convaincre les propriétaires de céder leurs bâtiments. Nous espérons débloquer ce projet courant 2022.

Quelles sont les principales difficultés à surmonter?

Le cas de figure le plus défavorable est celui d'un propriétaire non occupant qui a un magasin au rez-de-chaussée, dont il tire un revenu substantiel, et qui a totalement délaissé les étages au-dessus. Celui-là ne bougera pas, surtout si les accès à l'étage ont été annexés par les commerces. La réunion de parcelles pourrait permettre l'accès aux étages par les cours intérieures. À Chartres, dans le secteur ancien, on a par ailleurs affaire à un habitat très étroit, qui s'est développé dans les étages.

Vouloir réaliser plusieurs loge-

ments dans ce type de bâtiment n'est pas réaliste, sous peine de ne proposer que de tout petits appartements. Il faut en faire un seul logement de 4 ou 5 pièces, afin de ramener des familles dans le centre-ville. L'autre nécessité est d'augmenter l'offre de stationnements mis à la vente dans le cœur de ville.

Enfin, si l'on veut avancer, on doit aujourd'hui avoir un point de vue au cas par cas sur le devenir des bâtiments concernés par l'ORI. La question que l'on doit se poser systématiquement est : « Doit-on raser ou restaurer ? »

▶ Contact

Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat 02 37 91 35 93 ou 02 37 91 35 77 coeurdeville@agglo-ville. chartres.fr

Les Opérations de restauration immobilière (ORI) sont des opérations d'aménagement qui permettent à la collectivité d'enclencher la réalisation de travaux importants de réhabilitation complète d'immeubles ou d'îlots dégradés. Les travaux doivent aboutir à la restauration complète des immeubles par les propriétaires qui, lorsqu'ils s'engagent à respecter certaines conditions, peuvent bénéficier d'une part, d'une défiscalisation et d'autre part, de subventions pouvant aller jusqu'à 65 % du montant des travaux pour les propriétaires bailleurs et 80 % pour les propriétaires occupants. Dans le cadre de la réhabilitation de l'habitat ancien en centre-ville, la Ville a par ailleurs décidé de prolonger l'Opération façades jusqu'en 2022 afin d'accélérer encore la rénovation du bâti privé.



L'arrière de l'immeuble du 11, rue Noël-Ballay

CŒUR GRENADINE

12, rue du Soleil-d'Or



Martine Mokhtar et Guillaume Bonnet en discussion avec Linda et Jean-Baptiste Seff

bjets de décoration, arts de la table, livres, idées cadeaux... La sélection de la boutique Cœur Grenadine, entre cabinet de curiosités, trouvailles de créateurs et détournement d'objets du quotidien, permet à chacun de trouver son bonheur. « Nous aimons les petites marques. On fonctionne souvent au coup de cœur pour la démarche d'un créateur, disent en chœur Linda et Jean-Baptiste Seff. Nous proposons une fourchette de prix très larges et de plus en plus d'objets de fabrication française ou européenne ». Le couple a d'ailleurs fait réaliser à l'artiste Inès de Chefdebien un plan de Chartres original, exposé et vendu dans la boutique. Après avoir lancé son premier concept store à Paris il



y a cinq ans, le couple souhaitait en ouvrir un second. Tombés amoureux de Chartres au cours de leurs recherches, ils y ont emménagé et ont créé leur boutique en centre-ville. « Nous sommes ravis d'accueillir des passionnés investis dans leur métier, qui ont choisi de vivre à Chartres et de s'y développer », a déclaré Martine Mokhtar, conseillère déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.

JULIETTE

32, rue du Soleil-d'Or



Barbara Guédou et Sandy Cassonnet, aux côtés de Martine Mokhtar et Guillaume Bonnet



ans le concept store de Sandy Cassonnet et de sa cousine Barbara Guédou, baptisé Juliette, on trouve vêtements, chaussures, sacs, accessoires ou objets de décoration avec un point commun : la qualité. « Après la fermeture de nos deux magasins préférés, l'idée d'ouvrir notre propre boutique s'est imposée. Début 2021, nous avons créé la société, découvert le fonctionnement d'un magasin, choisi les pièces pour les deux saisons à venir. » Sur les étagères se côtoient en harmonie chaussures en cuir italiennes, affiches design Fere Paris, parfums Juliette has a Gun et bougies artisanales. « Juliette, c'était notre arrièregrand-mère, couturière. » « La boutique est belle, elle offre une belle ambiance et les propriétaires sont dynamiques : ca donne envie d'y aller! », a commenté Martine Mokhtar. Les deux cousines ont d'ailleurs fait appel à des commerçants chartrains pour la décoration. En plus de mettre en avant des créatrices locales, comme PHÉ by me et ses bougies et bijoux, Juliette propose un concept original: des séances de shopping privées sur rendez-vous, les lundis après-midi et du mardi au vendredi de 9 h à 10 h.

MONUMENT CAFÉ CHARTRES

47, rue Noël-Ballay



Alexandre Lacalle, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.

Monument Café Chartres est le septième restaurant d'une franchise qui a pour particularité d'ouvrir ses établissements uniquement dans les lieux touristiques et culturels français. La carte gourmande se compose de formules au choix, avec des plats proposés sous forme de verrines ou de cocottes. La salle à l'étage peut être privatisée pour les séminaires, soirées d'entreprise, événements familiaux, etc.

« L'arrivée du Monument Café répond à la demande des Chartrains, qui peuvent profiter des formules attractives et gourmandes du restaurant, notamment à l'heure du déjeuner, et de l'accueil sympathique de son directeur Alexandre Lacalle », a commenté Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce le jour de l'inauguration.



Une application pour affiner la gestion des voies cyclables

Le Club des villes et territoires cyclables, en partenariat avec l'application de guidage pour les cyclistes Geovelo, vient de lancer la plateforme Comment ça roule, qui permet de mieux comprendre la pratique cyclable.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-Ville

a plateforme Comment ça roule se veut un véritable baromètre de la pratique cyclable. Elle permet en effet de mesurer et de comprendre la circulation des vélos dans plus de 70 territoires de plus de 100 000 habitants. Elle a pour objectif de mieux inventer les villes cyclables de demain.

«L'application Geovelo nous donne la possibilité de visualiser le flux des cyclistes et plus particulièrement celui cyclistes du quotidien et de ce qu'on appelle les « vélotafeurs », explique Maria Jebli Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-Ville et vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables (CVTC). J'invite tous les cyclistes à télécharger l'application. Une fois les axes prioritaires clairement identifiés, nous pourrons ainsi affiner notre gestion des voies cyclables.»

Huit indicateurs

Sur Geovelo, huit indicateurs mesurent l'état de la circulation à vélo :

- la vitesse moyenne à vélo (variant de 13 à 19 km/h);
- la distance moyenne des tra-

- jets effectués (de 6,5 km à 26 km) en semaine ;
- la distance moyenne des trajets effectués le week-end;
- la distance totale des trajets effectués;
- la durée moyenne des trajets (de 25 minutes à 1 h 16);
- le temps d'arrêt moyen par kilomètre parcouru (de 25 secondes à 1 minute 20);
- les 5 voies les plus fréquentées du territoire;
- la quantité de CO2 économisée par les usagers utilisant l'application.

Geovelo utilise les données des centaines de milliers de trajets enregistrés chaque mois par les utilisateurs de son application mobile. Les territoires qui y sont mentionnés sont tous adhérents au Club des villes et territoires cyclables et représentent une population totale de 37 millions d'habitants.

▶ Informations

commentcaroule.fr commentcaroule.netlify.app geovelo.fr

Une borne d'accès rue Chantault

Après la mise en service de la borne d'accès rue du Rempart-Châtelet fin avril, les travaux d'installation de la borne rue Chantault ont été achevés début novembre.



éalisés durant quatre semaines, les aménagements de la rue Chantault consistaient en l'installation et la mise en service de la borne d'accès complémentaire de celle posée rue du Rempart-Châtelet.

« L'extension de la zone bornée a pour but d'apaiser la ville, de préserver et de mettre en valeur son patrimoine ainsi que de sécuriser les circulations douces et touristiques », précise Guillaume Bonnet, adjoint en charge

de l'Amélioration du cadre de vie.

Les modalités d'accès ce nouveau périmètre sont identiques à celles de la zone piétonne. L'accès y est possible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'aide d'un badge magnétique distribué aux ayant-droit ou en se servant de l'interphone devant la borne d'entrée.

Comment obtenir le badge d'accès aux bornes ?

Les riverains résidant dans la nouvelle zone bornée ou considérés comme « ayants droit » doivent se présenter au Guichet unique du Pôle administratif avec un justificatif de domicile, une photocopie de la carte grise du ou des véhicules concernés (deux maximum par foyer), un justificatif de vie en commun le cas échéant ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité. Le badge, d'une validité d'un an date à date, est ensuite délivré

(prévoir une caution de 40 €). Le stationnement payant est maintenu dans la zone sans modification de son principe. Les résidents, eux, peuvent bénéficier de deux vignettes par foyer qui donnent droit à un stationnement résidentiel gratuit.

La zone bornée est considérée comme une zone de rencontre, au sein de laquelle les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse est limitée à 20 km/h.

▶ Guichet unique

Place des Halles Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h Le samedi de 9 h à 12 h 30 02 37 23 40 00

Les modes de circulation partagée en ville

On trouve à Chartres plusieurs modes de circulation partagée. Petit rappel du Code de la route pour mieux les appréhender.

La zone 30

La zone 30 est délimitée par une signalisation spécifique et matérialisée par un panneau d'entrée ou un marquage au sol. Attention, le panneau Zone 30 est différent de celui indiquant la limitation de vitesse à 30 km/h.

La zone 30 est spécifique de par ses aménagements urbains. La vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Le piéton a le droit de traverser la chaussée à n'importe quel endroit, les passages piétons n'étant pas matérialisés.

La zone de rencontre

La zone de rencontre est un espace de circulation apaisée où la chaussée est partagée entre les piétons et les autres usagers. Entre les panneaux d'entrée et de sortie de la zone, la vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules motorisés, vélos et trottinettes compris. Cette zone inclut la priorité des piétons sur tous les autres usagers et l'interdiction de stationnement, à l'exception des espaces aménagés à cet effet. A Chartres, des zones de rencontre sont situées rue du Chapeau-Rouge, rue Saint-André et allée Notre-Dame-de-Bon-Secours. Toute la basse ville est aussi en zone de rencontre.



Le double-sens cyclable

Dans les voies à sens unique limitées à 30 km/h, le doublesens cyclable est le principe défini par le Code de la route, sauf exception, la Ville étudiant chaque rue concernée pour vérifier que les vélos peuvent y circuler en double sens en toute sécurité. La Loi précise aussi que le stationnement doit être positionné à droite dans le sens de la circulation des automobilistes et le double-sens cyclable

à gauche, comme c'est le cas dans les rues Saint-Brice et de Varize.

Les prochaines voies aménagées en double sens cyclable début 2022 seront l'avenue d'Aligre, les rues de Fresnay, Parmentier, Chanzy, de Reverdy et des Réservoirs ainsi que la dernière section de la

rue de Varize.

Réaménagement des voies de circulation rue du Faubourg-la-Grappe

Dans le cadre de la Ville apaisée, la circulation de la rue du Faubourg-la-Grappe va passer de deux à une voie de circulation pour tous les véhicules, dans les deux sens.

ne voie de bus va être créée sur la droite de la chaussée de la rue du Faubourg-la-Grappe dans le sens est-ouest, entre la rue de Sours et la rue Jean-Laillet. Dans l'autre sens, la voie de bus débutera après la place Morard et s'étendra jusqu'au second arrêt de la rue du Faubourg-la-Grappe. À l'approche de la place Morard, deux voies de circulation seront maintenues.

« Les 2x2 voies n'ont plus leur place dans la ville, explique Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie. Cette mesure prend place dans le projet de Ville apaisée, qui préconise le passage à une voie de circulation lorsque c'est possible. La seconde raison de ce réaménagement est que le futur bus à haut-niveau de service (BHNS), qui reliera d'une part Mainvilliers à l'hôpital du Coudray et Lucé au plateau nord-est de Chartres d'autre part, néces-

> sitera des voies de bus aménagées ». Les travaux sont programmés d'ici la fin de l'année sous réserve des conditions météorologiques.



► La rue du Médecin-Général-Beyne repasse à 50 km/h

« Nous sommes attentifs aux remaraues des riverains, explique Guillaume Bonnet. Le passage au sens unique entrant de la rue des Grandes-Filles-Dieu a notamment pour but d'inciter les habitants des communes environnantes à emprunter la rue d'Ablis, l'avenue Jean-Mermoz et la rue du Médecin-Général-Beyne plutôt que les boulevards Clémenceau et du Maréchal-Foch. Au vu de la configuration de la rue du Médecin-Général-Beyne, qui longe l'Odyssée pour aller à Champhol, nous avons décidé de remettre cette voie à 50 km/h pour favoriser cet itinéraire ».



Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie

► Retrait des feux de circulation

Les feux tricolores de l'avenue des Sablons situés à l'intersection des sorties de Carrefour et Darty ont été retirés au profit de deux panneaux stop. Suivront, le 8 décembre, ceux du boulevard Maréchal-Foch à l'angle de la rue des Grandes-Filles-Dieu, avec aménagement d'un passage piéton assorti d'une « ligne d'effet » au sol, qui oblige le conducteur d'un véhicule à stopper si un piéton se présente pour traverser. Les retraits de feux se

poursuivront en 2022.

Un sticker pour autoriser les chiens dans les commerces

En partenariat avec les Vitrines de Chartres, la Ville a créé un sticker à l'usage des commerces adhérents de l'association qui autorisent les chiens à l'intérieur de leur établissement.



u mois de décembre, les commerces adhérents de l'association des Vitrines de Chartres pourront coller sur leur vitrine un sticker, imprimé également en anglais pour informer les touristes étrangers, indiquant qu'ils acceptent les chiens dans leur magasin.

En contrepartie, une conduite responsable et respectueuse sera demandée aux propriétaires d'animaux.

« Ce sticker est une manière efficace de souligner la place qu'occupe nos animaux de compagnie au quotidien et d'encourager les gens à en adopter en multipliant le nombre de lieux où ils sont acceptés. Ceci grâce au partenariat avec l'association des Vitrines de Chartres et sa présidente, Juliette Pichot, se félicite Sophie Beurel, conseillère municipale chargée de la mission Animal en ville, à l'origine de l'intiative. Nombre de commerçants chartrains seront ainsi ravis de vous accueillir avec vos amis à quatre pattes pour vos courses de fin d'année. »

Chartres, pionnière

« Chartres est une pionnière en matière de bien-être animal en France, poursuit Sophie Beurel. Et puisque les animaux de compagnie font partie intégrante de la famille, nous montrons avec ce sticker qu'ils ont aussi leur place au quotidien dans la ville. De nombreux acteurs économiques ont d'ores et déjà répondu positivement à notre initiative et nous les en remercions ».

Pour rappel, les chiens d'assistance ou guide d'aveugle ont un accès libre à tous les lieux publics et commerces, qu'ils soient alimentaires ou non.

MORENO FENDERO:

objectif Paris 2024

Licencié à la Boxe Chartraine, Moreno Fendero fait partie des espoirs français de la catégorie poids-moyens. Avec les Jeux olympiques de Paris 2024 en ligne de mire.

e crochet du droit est limpide, l'uppercut dévastateur. Sur le ring comme dans la vie, Moreno Fendero affiche une maturité détonante pour son âge et une maîtrise totale de ses émotions.

Né à Bangui, en République centrafricaine, Moreno avait 1 an quand il est arrivé avec sa famille en France, à Besançon exactement, avant de s'installer en 2015 à Chartres, dans le quartier des Clos, où sa mère vit toujours. Le noble art, il y est venu presque par hasard, en faisant un essai au sein de la Boxe Chartraine. « Au début, ça ne me plaisait pas vraiment, j'étais plus attiré par le football », confie-t-il.

Il ne tarde pourtant pas à se révéler en décrochant une place de vice-champion de France cadets en 2016. Il rejoint alors l'Equipe de France et poursuit son ascension à l'Insep – la pépinière de champions du sports français – dans la catégorie des poids-moyens (– de 75 kilos). « Entre les légers et les lourds, c'est pour moi la plus belle des catégories car elle combine puissance et agilité ».

Un travailleur acharné

S'il rêve de remporter une cein-

ture mondiale comme son idole l'Américain Andre Ward, Moreno Fendero sait que la clé de la réussite réside dans sa capacité à travailler davantage que ses adversaires. « Je m'entraîne trois par jour en partageant mes séances entre cardio, musculation et boxe. » Répétant ses gammes sans relâche, le jeune homme de 22 ans aime la dureté de l'effort. « Je suis un boxeur appliqué et concentré qui n'a pas peur de faire des erreurs car je ne les répéterai pas en situation de combat ».

Moreno porte la même attention à son alimentation, lui qui suit un régime nutritionnel adapté à ses périodes de perte de poids ou de développement musculaire. « J'ai une hygiène de vie stricte avec pour objectif de limiter ma prise de poids à 400 grammes par an. Avant de penser aux victoires, il faut mener une vie saine ».

Objectif Paris 2024

Frustré par l'annulation en juin du Tournoi de qualification olympique, où il espérait gagner son billet pour Tokyo, Moreno ne s'est pas apitoyé sur son sort et s'est rapidement fixé de nouveaux objectifs. Deux médailles de bronze glanées en juillet à l'Euro U22 en Italie puis aux mondiaux militaires fin septembre en Russie ont confirmé

les attentes placées dans le Chartrain. Et son élimination prématurée en huitièmes de finale des mondiaux amateurs de Belgrade, en Serbie, début novembre, n'a pas entamé sa détermination.

Moreno Fendero s'entraîne deux semaines par mois dans la salle de la Boxe Chartraine, au quartier des Clos, en alternance avec le groupe olympique de l'Insep. « Quand je reviens chez ma mère à Chartres, je souffle. La boxe, j'y pense seulement à l'entraînement, je ne la regarde même pas à la télé. Je préfère les sports automobiles. Le plus important est que je prenne du plaisir sur le ring. Peu importe que je gagne ou que je perde, je suis applaudi partout où je vais par des publics respectueux. Paris 2024 c'est encore loin!»

► En début d'année, FranceTV Sport a suivi le Chartrain dans le cadre de la série-documentaire « Champions » consacré aux sportifs de l'Insep, série dont les épisodes sont à retrouver sur le site internet france.tv. Moreno y révèle sa personnalité attachante doublée d'une sacrée force de caractère.







NOCTURNE CHARTRES EN LUMIÈRES ET CROSS DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 10 novembre, près de 2 000 marcheurs ont pris part à la première édition de la Nocturne de Chartres en lumières **1**, organisée par l'ASPTT Chartres et *L'Écho Républicain*, avec départ sur l'esplanade de la cathédrale.

Cinq jours plus tard, le Belgo-Luxembourgeois de 19 ans Ruben Quérinjean, dossard jaune 20, a remporté l'épreuve reine de la première édition du Cross du 11-novembre, courue autour des Grands-Prés. Une course organisée par l'ACLAM, qui a réalisé un joli doublé en voyant deux de ses licenciés, Stephen M'Passi et Lise Cerisier, s'imposer respectivement sur le cross court masculin et le cross court féminin.



CLÉMENT DOUBLIER: la passion du cheval en héritage

Gérant depuis 2014 du club Chartres Equitation et cavalier confirmé, Clément Doublier a décroché en octobre une médaille d'argent aux championnats de France des enseignants en saut d'obstacles.

a passion du cheval et le goût de l'effort. Clément Doublier a hérité des qualités de ses parents, Georges et Sylvie Doublier, fondateurs du centre équestre chartrain en 1984. « À l'origine, il n'y avait que des champs d'avoine et de maïs. Mes parents ont tout construit: avec patience et détermination », explique celui qui a commencé à monter à l'âge de 5 ans.

À 18 ans, il a passé ses diplômes d'enseignant avant de partir en Bretagne, en Corse et au Cap-Ferret pour s'aguerrir tout en entretenant le rêve de revenir à Chartres prendre la relève de ses parents. Son retour en 2012 fut précipité par l'accident de cheval de son père, qui a laissé celui-ci tétraplégique. Depuis le ler mars 2014, Clément Doublier est officiellement le gérant de la structure de cinq hectares et s'occupe en parallèle des chevaux de concours et des cavaliers propriétaires.

Un duo complémentaire

Plusieurs fois titré au niveau Clément Doublier national, a remporté l'argent lors des championnats de France des enseignants de saut d'obstacles dans le parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvront



(Loir-et-Cher), les 11 et 12 octobre derniers. Avec sa jument de 11 ans Abyssinie Latour, née à Jouy, le cavalier chartrain a tissé une relation unique pour former un duo complémentaire. « Son envie de gagner se ressent en compétition. Elle est incroyable, par son caractère autant que

son endurance », s'enthousiasme-t-il.

Prochains objectifs de Clément : participer à des concours de saut internationaux puis aux championnats de France Pro 2 en juillet à Fontainebleau avec sa coéquipière de choc.

LE STADE JEAN-GALLET fait pelouse neuve

La nouvelle pelouse synthétique du stade Jean-Gallet a été inaugurée le 10 novembre par le maire Jean-Pierre Gorges et José Rolo, adjoint aux Sports.



Jean-Pierre Papin, entraîneur du C'Chartres Football, José Rolo, adjoint aux Sports, et Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, ont testé la nouvelle pelouse synthétique du stade Jean-Gallet

C'est par le coup d'envoi symbolique d'un match d'entraînement des U12 du C'Chartres Football que le maire, Jean-Pierre Gorges, et José Rolo, adjoint aux Sports, ont inauguré ce terrain flambant neuf, en présence du président du club Gérard Soler, de son entraîneur Jean-Pierre Papin et des joueurs de l'équipe première.

« L'ancien revêtement synthétique était devenu vétuste, a expliqué Gérard Soler. Ce nouveau terrain répond à l'évolution du C'Chartres Football, qui est le club le plus important de la région Centre avec

934 licenciés, 48 équipes et 44 éducateurs qualifiés. J'ai dit aux joueurs en plaisantant qu'en cas de passe manquée, ils ne pourront plus s'en prendre à la pelouse ». « Ce nouveau terrain, de grande qualité fera le bonheur de tous les licenciés du club », a ajouté José Rolo.

L'équipe fanion ne sera pas la seule à fouler ce nouveau terrain puisque toutes les catégories de joueurs du C'CF pourront en profiter lorsque les pelouses naturelles seront difficilement praticables en hiver.

Qualitatif, écologique et esthétique

C'est l'entreprise Polytan qui a procédé à l'installation du nouveau revêtement synthétique et de la « couche de souplesse », un remplissage naturel en liège à la fois plus écologique, qualitatif et esthétique. La moquette en fibres synthétiques mixtes maintient, elle, le remplissage et améliore le confort de jeu et d'usage. Le chantier a duré huit semaines et s'est achevé mi-août.

▶ Coût des aménagements : 430 000 € TTC



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur chartre 🕡



HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE

C'CHARTRES METROPOLE HANDBALL / DUNKEROUE

Vendredi 3 decembre, 19 h Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2 C'CHARTRES FOOTBALL / **RÉSERVE DE CAEN**

Samedi 4 décembre, 18 h Stade Jacques-Couvret

BASKET-BALL, NATIONALE 1

MASCULINE C'CHARTRES BASKET MASCULIN / **BESANÇON**

Samedi 4 décembre, 20 h 30 Halle Jean-Cochet

RUGBY, FEDERALE 1 C'CHARTRES RUGBY / FLOIRAC

Dimanche 5 décembre, 15 h Stade des Bas-Bourgs

TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / **VILLENEUVE**

Dimanche 5 décembre, 18 h Complexe Rosskopf

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / **CHATEAUBRIANT VOLTIGEURS**

Samedi 11 décembre, 18 h Stade Jacques-Couvret

BASKET-BALL, LIGUE 2 FEMININE C'CHARTRES BASKET FEMININ /

MONTBRISON BC Samedi 11 décembre, 20 h

RUGBY, FEDERALE 1

Halle Jean-Cochet

C'CHARTRES RUGBY / BASSIN D'ARCACHON

Dimanche 12 décembre, 15 h Stade des Bas-Bourgs

TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / STELLA LA ROMAGNE

Dimanche 12 décembre, 18 h Complexe Rosskopf

COURSES HIPPIQUES

COURSE PREMIUM

Vendredi 13 décembre, 12 h 15 Hippodrome de Chartres

BASKET-BALL, NATIONALE 1 C'CHARTRES BASKET MASCULIN / **ORCHIES**

Vendredi 17 décembre, 20 h Halle Jean-Cochet

HOCKEY SUR GAZON CHAMPIONNATS DE FRANCE U15

Du 28 au 30 décembre Halle Jean-Cochet

MÉMOIRE | COMMÉMORATIONS













Retour en images

0/0

Le lundi 1er novembre, la Ville et le Souvenir français ont rendu hommage aux morts pour la France au cimetière Saint-Chéron notamment d'Adrien Bayle, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, et de Guildain d'Alès, délégué général du Souvenir français.. Des gerbes ont été déposées devant le carré militaire, devant la stèle à la mémoire des Français morts ou disparus en Afrique francaise du Nord et devant la stèle dédiée aux Français morts pour la France dans les camps nazis du Service de travail obligatoire et les mémoriaux ossuaires de 1870.

8 / **4**

Le jeudi 11 novembre, la Ville a commémoré l'anniversaire de l'armistice de 1918 et rendu hommage à tous les Morts pour la France, en présence notamment de Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, d'Adrien Bayle, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, de Franck Masselus, 2^e adjoint, de Karine Dorange, 3^e adjointe.

Prochaine cérémonie:

dimanche 5 décembre à 10 h au mémorial départemental des anciens combattants d'Afrique du Nord, butte des Charbonniers. Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.





AGENDA

EXPOSITIONS

MÉMOIRE DES CLOS

Mail des Petits-Clos

PIERRE CARRON

Jusqu'au 4 janvier Musée des Beaux-Arts 02 37 90 45 80

EXPOSITION DE COSTUMES

Du 10 décembre au 8 janvier Maison pour tous de la Madeleine 02 37 36 80 72

CHEMIN DES ARTS: ANDRÉE DUMAS

Jusqu'au 12 décembre Chapelle Saint-Eman Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS: L'HISTOIRE SE DESSINE

Exposition Régis Parenteau-Denoël Jusqu'au 19 décembre Prieuré Saint-Vincent 02 37 23 41 43

ANIMATION/VISITES

LANCEMENT DES ANIMATIONS DE NOËL

Vendredi 3 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Du vendredi 10 au vendredi 24 décembre Place des Halles

DÉFILÉ EN COSTUMES PREMIER EMPIRE

Samedi 11 décembre à 14 h 30 Salle Doussineau 02 37 36 80 72

MAGIE DE NOËL À LA CATHÉDRALE

Samedis 11 et 18 décembre de 16 h à 17 h 30 Visite chartres-tourisme.com

NOËL EN LUMIÈRE : LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Mercredi 29 décembre de 18 h à 19 h Visite dans Chartres chartres-tourisme.com



SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

CARTE BLANCHE JEUNES TALENTS

Jeudi 2 décembre à 18 h 30 Concert Musée des Beaux-Arts 02 36 67 30 70

PÔVRE VIEILLE DÉMOCRASSEUSE

Du jeudi 2 au samedi 4 décembre à 21 h et le samedi 4 à 17 h Théâtre Portail Sud 02 37 36 33 06

QUI EST MONSIEUR SCHMITT?

Samedi 4 décembre à 20 h 30 Théâtre Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

BŒUF DE NOËL

Samedi 4 décembre à 20 h 30 Concert Salle Doussineau 06 82 26 23 12

PINOCCHIO

Mardi 7 décembre à 14 h 30 et 19 h 30 Théâtre Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

PLUS VRAIE QUE NATURE

Du jeudi 9 au samedi 18 décembre, le jeudi et samedi à 21 h, le samedi et le dimanche à 17 h Théâtre Portail Sud 02 37 36 33 06

THE OPERA LOCOS

Samedi 11 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres Humour musical 02 37 23 42 79

LES MISÉRABLES

Mardi 14 décembre à 20 h 30 Théâtre Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

KANT ET AUTRES CONTES

Jeudi 16 décembre à 9 h 30, 13 h 30 et 15 h 30 Marionnettes Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

GALA DE NOËL

Jeudi 16 décembre à 14 h et 17 h Concert Enrico Macias ChartrExpo



NOËL RUSSE

Jeudi 16 décembre à 20 h 30 Concert Salle Doussineau 02 37 18 26 26

L'OHC EN CONCERT

Samedi 18 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

NOUR

Chanson swing jazzy Samedi 18 décembre à 20 h 30 Théâtre du Seuil 07 64 27 93 47

RENCONTRES BAROQUES

Dimanche 19 décembre à 17 h Concert Chapelle des Sœurs de Saint-Paul 06 76 75 48 30

HIVERS ET NOËLS DE L'EUROPE BAROQUE

Mardi 21 décembre à 19 h Concert Villa Fulbert 06 52 25 93 52

CONFÉRENCES/CINÉMA

À LA RENCONTRE DES NENETS

Samedi 4 décembre à 15 h 30 Auditorium de l'Apostrophe 02 37 23 42 00

L'ANNONCIATION ET LA VISITATION

Dimanche 5 et mardi 7 décembre à 14 h 30 Conférence Rectorat de la cathédrale, salle de la Nativité

CINÉ-CLAP: DEUX

Mardi 7 décembre à 20 h 30 Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

MA RUSSIE: TRADITION ET MODERNITÉ

Vendredi 10 décembre à 14 h 30 Documentaire Les Enfants du Paradis 02 37 28 28 87

LES ROIS GUERRIERS DE SIBÉRIE DEVENIR UN HOMME EN SIBÉRIE

Samedi 11 décembre à 14 h 30 Documentaires Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

CINE-CLAP: HAIR

Dimanche 12 décembre à 15 h Les Enfants du Paradis 02 37 28 28 87

PATRIMOINE ET IDENTITÉ CHARTRAINE AU XIX^E SIÈCLE

Jeudi 16 décembre à 18 h Musée des Beaux-Arts 02 37 90 45 80

JEUNESSE

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

Mercredis 1er, 8 et 15 décembre de 16 h 30 à 16 h 45 Médiathèque L'Apostrophe 02 37 23 42 00

RONDE DES HISTOIRES

Samedi 11 décembre à 10 h 30 et 11 h 15 Médiathèque L'Apostrophe 02 37 23 42 00

LE CHAT, LA RENARDE ET AUTRES HISTOIRES RUSSES

Dimanche 12 décembre à 15 h Courts-métrages d'animation russes Auditorium de l'Apostrophe

Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

ÉTOILE DE NOËL

Samedi 18 décembre à 14 h 30 et 16 h Chants et musique Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

KOLOBOK

Dimanche 19 décembre de 14 h 30 à 15 h 15 et de 16 h à 16 h 45 Chants et musique Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

SPECTACLE DE MAGIE

Avec le magicien Tolma Lundi 20 et mardi 21 décembre à 14 h 30 et 16 h Musée de l'école 12, place Drouaise 02 37 32 62 13

CASSE-NOISETTE ET LA PRINCESSE DE NOËL

Mercredi 22 décembre à 14 h 30 et 16 h Spectacle Musée des Beaux-Arts 02 37 18 26 26



LE GRINCH

Jeudi 23 décembre de 15 h 30 à 17 h Film Auditorium de L'Apostrophe 02 37 23 42 00

CHEF D'ŒUVRES OU PRESQUE

Jeudi 23 décembre à (horaire à venir) Spectacle de mimes Musée des Beaux-Arts 02 37 18 26 26

VOYAGE AU PAYS DES CONTES

Mercredi 29 décembre à 14 h 30 et 16 h Musée des Beaux-Arts 02 37 18 26 26

LOUPS DE NOËL

Jeudi 30 décembre à 14 h 30 et 16 h Deux contes initiatiques russes Musée des Beaux-Arts 02 37 18 26 26

Professeurs et élèves du conservatoire se mobilisent

pour ce mois de décembre







CARTE BLANCHE JEUNES TALENTS

Jeudi 2 décembre à 18 h 30

Musée des Beaux-Arts

Espace de liberté et d'expérimentation, les Cartes blanches aux jeunes talents offrent aux élèves de 3° cycle et ensembles du conservatoire un point de rendez-vous avec le public dans le cadre des Jeudis au musée.

► Entrée libre sur réservation au 02 36 67 30 70

BŒUF DE NOËL

Samedi 4 décembre à 20 h 30

Salle Doussineau

Le rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux du jazz et de la jam session. Pour les musiciens, un plateau instrumental à disposition, un excellent son et de belles lumières. Pour le public, le plaisir d'assister en temps réel à la construction d'interprétations originales des grands standards du jazz. En partenariat avec l'association Improphile.

► Entrée libre

Inscription auprès de Jean-Jacques Ruhlmann (06 31 85 34 24) ou Antoine Delaunay (06 82 26 23 12)

NOËL RUSSE

Jeudi 16 décembre à 20 h 30

Salle Doussineau

Les professeurs du conservatoire vous proposent un programme de musique de chambre autour des compositeurs russes Mikhaïl Glinka, Nikolaï Rimski-Korsakov et Igor Stravinsky.

Avec Jean-Christophe Maltot (flûte traversière), Pierre Walter (basson), Hervé Guignier (clarinette), Emmanuel Tricheux (cor), Murielle Petit et Stéphanie Humeau (piano).

► Réservations :

chartres-tourisme.com 02 37 18 26 26

Tarifs: 10 € et 6 €

Les multiples atouts du conservatoire de danse

Après avoir vécu des périodes de confinement très frustrantes, les professeurs de danse du conservatoire se mobilisent pour redynamiser leur département, impacté, comme tous les secteurs de la vie culturelle, par la crise du covid.



e département danse du conservatoire compte quatre professeurs, trois de classique, danse dominante, et un de danse contemporaine. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire en danse classique dominante tout en prenant la danse contemporaine comme discipline complémentaire.

Le conservatoire propose également deux Classes à horaires aménagés danse (CHAD), en partenariat avec l'école Jules-Ferry et le collège Hélène-Boucher, qui offrent aux enfants volontaires la possibilité de concilier un enseignement chorégraphique de qualité et une scolarité respectueuse des programmes de l'Éducation nationale.

« Le Partenariat avec Jules-Ferry libère les élèves deux après-midi par semaine pour qu'ils puissent suivre les cours du conservatoire, détaille Nadège Dagobert, qui enseigne la danse contemporaine et l'éveil à la danse. Ils ont accès à la danse classique, à la danse contemporaine et à la formation musicale. Le principe est le même avec le collège Hélène-Boucher. »

Stages et masters class

Si les classes CHAD sont une incontestable plus-value, le conservatoire a bien d'autres atouts dans sa manche. Ses



élèves ont notamment accès à des stages de cours théoriques - très utiles pour la danse - et à des masters class, comme celle de hip-hop organisée en octobre dernier. Une autre de danse classique, donnée par un ex-danseur de l'Opéra, suivra le vendredi 8 avril 2022. « On emmène aussi les élèves au Théâtre de Chartres, qui nous propose des places à tarifs réduits pour aller voir des spectacles de danse », dit Nadège.

Via ses actions d'Éducation artistique et culturelle, le conservatoire de Chartres travaille avec les scolaires et pas uniquement dans les écoles publiques. « Les enseignants qui le souhaitent peuvent nous contacter pour une découverte, une initiation à l'art chorégraphique ou des projets à plus

long terme. Cela fait partie de nos missions. »

Ateliers découverte

Le conservatoire organise par ailleurs un stage d'AFCMD, un cours théorique qui donne les clés d'une connaissance anatomique et physiologique du corps adapté au mouvement dansé.

Il souhaite aussi mettre en place prochainement trois « ateliers découverte » pour tout public : un atelier danse classique le vendredi 17 décembre de 18 h à 20 h, un atelier danse contemporaine le vendredi 8 avril 2022 de 18 h à 20 h et un atelier parents-enfants le vendredi 22 juin 2022 de 18 h à 20 h.

Enfin, la classe de danse contemporaine du conservatoire participe régulièrement à divers événements en partenariat avec la direction de l'Archéologie, notamment sur le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val lors des Journées du Patrimoine. Début 2022, elle se produira au musée des Beaux-Arts pour l'inauguration de la très attendue exposition Mammouth. « Et l'on prépare une soirée danse à Saint-Martin-au-Val pour les Journées du Patrimoine 2022. L'occasion pour nous de braquer les projecteurs sur la danse contemporaine à Chartres. »

Les auditions pour l'entrée en CHAD auront lieu le samedi 26 février 2022 pour le collège et le samedi 2 avril 2022 pour le primaire (du CE2 au CM²).



Master class hip-hop/break dance

Le samedi 23 octobre dernier, dans le cadre de l'enrichissement de l'offre pédagogique des élèves inscrits en classes de danse, le conservatoire proposait un « workshop » de hiphop et plus spécifiquement de «breaking », dirigé par Guillaume Cabart, de l'association chartraine The Underground. En invitant la culture urbaine dans les murs du conservatoire, ce workshop a permis aux élèves de 2º et 3º cycles inscrites d'acquérir de nouvelles aptitudes corporelles, de s'initier à une nouvelle façon de danser en développant un rapport au sol plus sensible et d'élargir leur culture chorégraphique.

Inscriptions CHAM/CHAD 2022-2023

Organisées en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, les classes à horaires aménagés musique (CHAM) et danse (CHAD) permettent à des élèves, du CEI à la 3° pour la musique et du CE2 à la 3° pour la danse, de bénéficier de ces enseignements artistiques au conservatoire sur leur temps scolaire.

À Chartres, trois établissements proposent ces cursus : l'école Maurice-de-Vlaminck (CHAM), l'école Jules-Ferry (CHAD) et le collège Hélène-Boucher (CHAM et CHAD), qui prend la suite dans le secondaire.

Pour s'inscrire en classe CHAM/CHAD, il suffit de se renseigner auprès du conservatoire ou des directions des établissements scolaires fréquentés et de remplir un dossier dès le mois de janvier.

▶ Renseignements au conservatoire

02 36 67 30 70, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, ou à l'adresse conservatoire@agglo-ville.chartres.fr



Une œuvre prêtée au Louvre

L'insolite histoire de *L'Ambassade du marquis de Nointel à Athènes en 1674*, un tableau du XVII^e siècle actuellement exposé au musée du Louvre.



harles François Marie Olier, marquis de Nointel, est né en pays chartrain en 1635. Après une carrière dans la magistrature, il fut chargé par Louis XIV d'une mission diplomatique dans l'Empire ottoman pour renforcer des liens commerciaux avec la France puis nommé ambassadeur à Constantinople. En 1673, il entreprit une grande expédition diplomatique dans les Cyclades, en Palestine, en Egypte et à Athènes et en profita pour amasser une riche collection d'objets d'arts. Criblé de dettes, il fut rappelé par Louis XIV en 1680.

Si l'attribution de cette toile de très grande dimension (2,64 m sur 5,17 m) divise les spécialistes, qui avancent les noms de Jacques Carrey (1649-1726) et Arnould de Vuez (1644-1720), tous deux au service du marquis lors de sa mission diplomatique, elle constitue en tout cas un témoignage unique de l'Athènes d'alors et surtout de l'Acropole avant sa destruction partielle le 26 septembre 1687, date où un tir de mortier vénitien fit exploser la réserve de poudre constituée dans le Parthénon par les Ottomans assiégés.

Retour en France

Achetée en 1882 à un brocanteur parisien qui l'avait acquise après la destruction du château de Bercy au début des années 1860, l'œuvre a été prêtée à Athènes en 1974 pour une exposition et y est restée sans qu'un réel accord soit signé entre la Ville de Chartres et le musée de la ville d'Athènes.

C'est un projet d'exposition au Louvre qui a relancé les négociations. Après de longs échanges et grâce aux volontés de la Ville de Chartres, du musée du Louvre et de l'École française d'Athènes, la toile a pu revenir en France presque un demi-siècle après. Arrivée début septembre au Louvre, elle est visible jusqu'au 7 février dans la première salle de l'exposition « Paris-Athènes. Naissance de la Grèce moderne 1675-1919 ». Une convention signée entre Chartres et Athènes permettra de régulariser enfin le dépôt de ce tableau.

Ville et métiers d'art: un label d'excellence

Le 9 novembre dernier, Chartres s'est vu remettre officiellement le label Ville et métiers d'art par Philippe Huppé, député de l'Hérault et président de l'association Ville et métiers d'art.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Michel Cibois, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir, Philippe Huppé, président de l'association Ville et métiers d'art, et Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie.

e label couronne l'engagement de la Ville en faveur de l'artisanat d'art dont nous cultivons avec fierté l'identité, a déclaré le maire, Jean-Pierre Gorges. Le tissu actif d'artisans d'excellence chartrains possède un savoirfaire et une exigence dont découle une créativité unique que nous devons continuer de soutenir, avec la volonté de transmettre. Nous devons sou-

tenir les métiers d'art porteurs de valeurs que je défends. »

600 communes

« Si la remise de ce label à la ville de Chartres a été repoussée par deux fois en raison de la crise sanitaire, il vient récompenser le travail de ces métiers d'art qui font vivre la Ville et auxquels nous sommes tant attachés », a renchéri Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux, le réseau Ville et métiers d'art regroupe aujourd'hui 92 collectivités, soit près de 600 communes, mues par une même volonté de favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Ajoutons que ce label, attribué pour cinq ans, est aussi un outil de promotion et de communication important sur le plan touristique.



EN DÉCEMBRE

OUI EST MONSIEUR SCHMITT?

Samedi 4 décembre à 20 h 30

Théâtre De Sébastien Thiery Avec Stéphane de Groodt et Valérie Bonneton Mise en scène : Jean-Louis Benoit

Grande salle (durée : 1h30)

M. et Mme Bélier sont en train de

M. et Mme Bélier sont en train de dîner dans leur appartement quand le téléphone, auquel ils ne sont pas abonnés, sonne. On demande un certain Monsieur Schmitt. Les Bélier, ahuris, réalisent alors qu'ils sont enfermés dans l'appartement d'un autre. Tout semblant attester qu'ils sont bien M. et Mme Schmitt, la panique s'installe. Le cauchemar ne fait que commencer...

PINOCCHIO

Mardi 7 décembre à 14 h 30 et 19 h30

Théâtre Compagnie des Dramaticules Grande salle (durée : 1h25)

Le pantin de bois Pinocchio est jeté sur un chemin hasardeux qui le confronte à toutes ses frustrations, à toutes ses pulsions, à tous ses travers. S'ensuit un parcours initiatique dans une Italie fantasmée où les bûches prennent vie, où les animaux parlent et où les morts reviennent. Une féerie pour adultes et enfants, qui donne simultanément vie aux souvenirs, aux fantasmes, aux mythes et aux rêves.

THE OPERA LOCOS

Samedi 11 décembre à 20 h 30

Humour musical Grande salle (durée : 1h30)

Cinq chanteurs d'opéra excentriques, réunissent se pour un récital et défient les dieux à travers un enchaînement surprenant des airs les plus célèbres de l'Opéra (La Flûte enchantée de Mozart, Carmen de Bizet, Les contes d'Hoffmann d'Offenbach, ou Turandot de Puccini). Le tout pimenté de quelques emprunts à la pop. Mais la scène va rapidement s'avérer trop petite pour accueillir de si grands egos en mal d'amour.

LES MISÉRABLES

Mardi 14 décembre à 20 h 30

D'après Victor Hugo Compagnie de la Jeunesse Aimable Grande salle (durée : 3h30)

Après avoir consacré un triptyque aux figures de la désobéissance et de la liberté (Falstaff, Cyrano, Galilée), la compagnie de la Jeunesse Aimable s'attaque aux *Misérables*, en abordant ce monument de la littérature roman dans toutes ses dimensions : questions sociales, histoire des âmes, espérance d'un changement.

KANT ET AUTRES CONTES

Jeudi 16 décembre à 9 h 30, 13 h 30 et 15 h 30

Marionnettes Compagnie de L'Arc Electrique Mise en scène : Charlotte Gosselin et Sélim Alik Petit théâtre (durée : 1h)

Inspiré de trois contes philosophiques et poétiques de Jon Fosse, ce spectacle de marionnettes transporte petits et grands dans un autre monde, celui de l'imaginaire de l'enfance.

▶ Informations

theatredechartres.fr 02 37 23 42 79 billetterie@theatredechartres.fr Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 10 h à 13 h

THÉÂTRE DE CHARTRES | **CULTURE**



THE OPERA LOCOS



KANT ET AUTRES CONTES



PINOCCHIO



QUI EST MONSIEUR SCHMITT?

TOUTE L'ACTU **DES THÉÂTRES**

THÉÂTRE **Portail sud**

► Réservations 02 37 36 33 06 theatreportailsud.com Tarifs: 17 € et 13 €



PÔVRE VIEILLE DEMOCRASSEUSE

Chansons comico-bruitées

Du jeudi 2 au samedi 4 décembre à 21 h et le samedi 4 à 17 h

De Marc Favreau Avec Marie Thomas

Décédé en 2005, Marc Favreau s'est rendu populaire au Québec avec son personnage de Sol, le « clown clochard ». Ses textes respirent la liberté, il joue avec les mots, c'est bouillonnant de vérité et rempli de poésie.

Marie Thomas s'approprie ses

textes et les fait renaître avec un talent extraordinaire. Comme un enfant curieux, elle questionne le monde et cherche à comprendre sans détour.

Elle est en symbiose avec les mots qui s'envolent et viennent nous frapper droit au coeur. Un spectacle plein de finesse, de rire et d'émotion.

PLUS VRAIE QUE NATURE

Du jeudi 9 au samedi 18 décembre, le jeudi et samedi à 21 h, le samedi et le dimanche à 17 h

Comédie de Martial Courcier.

Julien se voit offrir par François le remède idéal à son célibat : une fiancée virtuelle. Sceptique, il se laisse pourtant rapidement séduire par cette créature de rêve. Et c'est là que tout se gâte! En raison notamment des caractéristiques particulières de Chloé, qui vous fait rire et vous émeut en un tour de main. Femme parfaite ou piège dangereux?

THÉÂTRE **DU SEUIL**

► Renseignements 07 64 27 93 47 Réservations : theatreduseuil.com ou info.theatreduseuil @gmail.com Tarifs: 20 et 15 €

NOUR

Chanson Swing Jazzy **Samedi 18 décembre à 20 h 30**

Très ancrée dans la culture jazz, Nour ouvre grand la porte aux « bruits du monde ». Avec elle, tout est musique : un briquet devient rythme, un mixeur fait danser la valse et un rasoir électrique donne son nom à un titre de l'album. Ce grain de folie, elle le revendique comme une nécessité qui permet de redécorer le monde. Convoquant les surréalistes André Breton, Max Ernst, Raymond Devos ou René Magritte pour les marier à Tom Waits, André Minvielle et Billie



Holiday, Nour fait de la scène son jardin de jeu, mélangeant absurde et virtuosité, et chantant d'une voix pleine de malice et de tendresse toute l'étendue de sa poésie.

Ciné-Clap



Mardi 7 décembre à 20 h 30

à l'auditorium de la médiathèque L'Apostrophe

DFUX

De Filippo Meneghetti (France, , 2020, 1h36) avec Barbara Sukowa, Martine Chevallier et Léa Drucker

Nina et Madeleine sont, aux yeux de tous, de simples voisines vivant au dernier étage de leur immeuble. Elles vont et viennent entre leurs deux appartements. Personne ne les connaît vraiment, pas même Anne, la fille attentionnée de Madeleine. Jusqu'au jour où un événement tragique fait tout basculer... Un superbe hymne à l'amour.

Dimanche 12 décembre à 15 h

au cinéma Les Enfants du Paradis

HAIR

Milos Forman (États-Unis, 1979, 2h01, vostf). Comédie musicale.

Fils d'un fermier patriote et catholique pratiquant, le jeune et naïf Claude visite New York avant d'être incorporé pour partir sur le front au Vietnam. Dans Central Park, il se retrouve au milieu d'un happening de hippies et tombe sous le charme de la belle Sheila. Le leader pacifiste des hippies le pousse à lui déclarer sa flamme tout en essayant de le dissuader d'aller combattre. Claude fait alors



l'expérience de la liberté et des drogues et cesse peu à peu de croire en ce qu'il avait jusque-là considéré comme étant juste.

▶ Renseignements

0237282887, cine-clap.com Tarifs adhésion: 20 € (10 € pour les moins de 25 ans)

OHC | CULTURE

Le retour de l'OHC en concert

une longue parenthèse due au covid, l'Orchestre d'harmonie Chartres fait sa rentrée en public le samedi 18 décembre au Théâtre. Il conviera à cette occasion le public à un voyage musical autour de la musique folklorique avec des transcriptions d'œuvres de grands compositeurs comme le Britannique Ralph Vaughan Williams et le Cubain Perez Prado, mais aussi des pièces de compositeurs qui ont écrit de la musique originale pour

orchestre d'harmonie tels que le Belge Jan Van der Roost et le Néerlandais Jacob de Haan. L'OHC rendra par ailleurs hommage aux compositeurs russes Igor Stravinsky et Nicolaï Rimsky-Korsakov.

Le concert du 18 décembre sera enfin l'occasion pour le public du Théâtre de Chartres de découvrir le nouveau chef de l'OHC, Benoît Fourreau, dont nous avons brossé le portrait dans le numéro d'octobre.

En partenariat avec le conservatoire.



► Samedi 18 décembre à 20 h 30

Théâtre de Chartres Entrée libre sur réservation 02 37 23 42 79

Une charpente gallo-romaine unique

La campagne de fouille 2021 du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val vient de s'achever avec l'extraction des derniers bois d'un plafond en bois, effondré dans un bassin de marbre lors d'un incendie survenu au cours de la seconde moitié du IIIº siècle.



lus de 300 fragments de bois, qui constituaient la charpente de couverture et le plafond décoratif peints et finement ciselé d'une fontaine monumentale ont été prélevés avec minutie. Ils complètent les éléments de menuiserie dégagés en 2019 et 2020. Au total, plus de 1 000 bois dans un état de conservation exceptionnel qui vont permettre de restituer avec précision l'organisation et les motifs de ce plafond.

Cette découverte d'un intérêt majeur, classée d'intérêt national par le Service régional de l'archéologie Centre-Val Loire, constitue un témoignage rarissime du savoir-faire des menuisiers gallo-romains et donne un aperçu de la splendeur de la ville de Chartres sous l'Antiquité. Ce type d'ouvrage est en effet le premier à être découvert en Gaule. On n'en connaît qu'un autre exemplaire, mis au jour dans la cité antique d'Herculanum, en Italie, ensevelie lors de l'éruption du Vésuve en 79 de notre ère.

Plafond à caissons

Les premières études restituent un plafond à caissons hexagonaux et losangiques juxtaposés,



constitués de 3 ou 4 registres de profondeurs. Les différentes poutrelles d'encadrement qui constituent chaque forme géométrique sont ornées de motifs issus de la sculpture sur pierre (oves, rais-de-cœur, perles, pirouettes...). Sur les planches de fermeture du fond, on trouve un décor de palmettes ou de feuilles d'acanthe avec fleuron central. Les assemblages sont réalisés avec des chevilles en bois ou des clous en fer. Ces caissons sont supportés par des poutres peintes ornées de tresses, perles et pirouettes, qui sont suspendues par de fines baguettes avec crochets qui viennent s'insérer dans les poutres de la charpente.

2022 marquera la dernière année de fouille sur la fontaine monumentale, dont il s'agira de connaître le plan général et de préciser les datations.

À la recherche des temps perdus!

Conférence par Anaïs Pinhède, Delphine Capron, Jérémie Viret et Thomas Lecroère, de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole.

epuis une quarantaine d'années, des archéoloques œuvrent sur le territoire de Chartres et son agglomération pour comprendre les transformations urbaines et les modes de vie des femmes et hommes, de la Préhistoire à l'époque moderne. Où vivaientils ? Comment se sont-ils adaptés à leur environnement ? Quel était leur modèle sociétal et culturel?

Le numéro 32 d'Archéo, le petit journal des fouilles archéologiques de Chartres, propose une synthèse de l'état des connaissances de la Préhistoire au Moyen Âge. Ces données, recueillies avec patience et passion par les archéologues de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, seront présentées et illustrées d'exemples grâce au développement de la carte archéologique interactive C'herloQ. Laquelle permet à tous de s'imprégner d'un patrimoine archéologique inestimable.

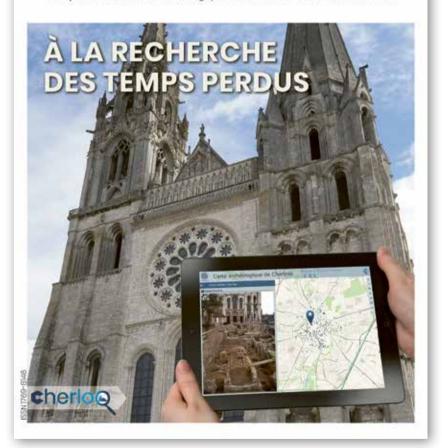
► Mardi 14 décembre à 18 h 30

Eure-et-Loir Campus 21, rue Loigny-la-Bataille 02 37 30 99 44

CHARTRES

ARCHÉO

Petit journal des fouilles archéologiques de Chartres | N° 32 - novembre 2021



Splendeur et misère des Montescot (XV^e-XVII^e siècles)

En 1611, Jehan Parault, curé de Vitray, note dans son registre paroissial l'émerveillement ressenti lorsque, s'étant rendu à Chartres, il a découvert l'hôtel de Claude de Montescot en chantier :

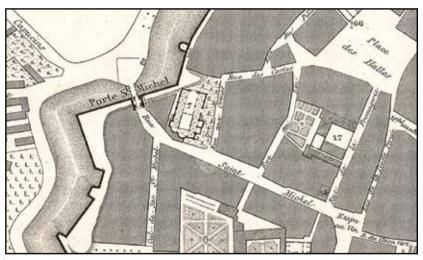
« 23 août 1611. [...] Au mesme an et jour que dessus, je veu ung beau logis que Monsieur de Montescot faisoit bastir en ladite ville, et est le plus beau logis de Chartres et le plus spatieux. »

Émergence d'une famille chartraine (XV° siècle)

Le nom de Montescot apparaît dans les archives chartraines au XVe siècle, quand cette famille issue des paroisses Saint-Michel et Saint-Martin-le-Viandier accède à des offices royaux réservés aux notables locaux possesseurs d'une « licence en lois » de l'université d'Orléans. Elle voit s'ouvrir la société civile avec de beaux mariages et la société ecclésiastique avec des sièges au chapitre cathédral. La génération suivante acquiert des terres, bâtit et obtient le titre de « seigneur ».

Jehan I et Adenet

Jehan I de Montescot, lieutenant-général du bailliage de Chartres de 1432 à 1461 et bailli de l'hôtel-Dieu, Procureur du roi en l'Élection de Chartres en 1453, épouse la fille d'un prévôt de la ville.



Hôtel de Claude de Montescaot d'après le plan de Chartres en 1750 (SAEL 1860).

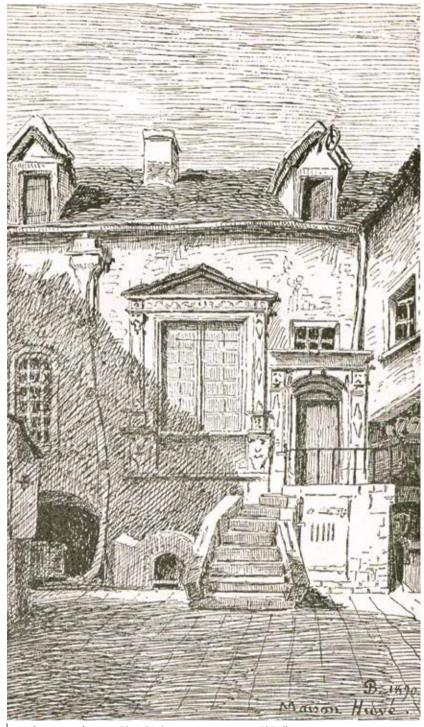
Adenet de Montescot, actif dans la paroisse Saint-Martin-le-Viandier en 1463, a un fils chanoine et vicaire général en 1552.

Montée en puissance (XVI°-XVII° siècles) De Chartres à Paris

Inquiétés durant les guerres civiles religieuses, les Montescot conservent la confiance des rois par leur loyauté, accèdent à la sphère royale et transfèrent leur résidence à Paris.

Pierre

Pierre de Montescot, fils d'Adenet, est licencié en lois en 1502 et lieutenant du prévôt de Chartres. Il épouse la fille du Prévôt Gyvès, qui lui apporte une partie du fief de Baronville. Son fils Estienne est « notaire et secrétaire » en 1574.



Maison acquise par Claude de Montescot rue Noël Ballay

Jehan II

Jehan II de Montescot (1524-1575), fils de Pierre, est seigneur de Mainvilliers-La Garenne, Procureur général du duché de Chartres, puis maître des Requêtes de la reine mère Catherine de Médicis. En 1562, sa famille est suspectée « d'hérésie » protestante. Il est expulsé et spolié de ses biens par le Corps municipal, ainsi que sa femme, sa fille et son gendre, Conseiller au Présidial de Chartres. Charles IX autorisera leur retour.

Claude

Claude de Montescot (1542-1622), fils de Jehan II, est Seianeur du Plessis et de Baronville, Conseiller du Roi, trésorier des Parties casuelles, charge impliquant des avances de fonds. Il épouse en 1576 la fille du receveur des aydes à Chartres, et achète en 1582 la maison Renaissance d'un ancien médecin, rue des Épars (aujourd'hui rue Noël-Ballay). En 1588, alors que la Ville soutient l'armée de la Ligue catholique et qu'elle saisit ses biens, Claude doit fuir. Il rejoint à Beaugency les troupes d'Henri de Navarre, qui devient roi en 1589 et reprend la ville en 1591. Il trouve l'hôtel paternel dévasté. En 1602, il acquiert la part de la seigneurie de Baronville encore non entrée dans la famille et en 1608 il revend sa maison des Épars.

Jacques

Jacques de Montescot (-1633), fils de Claude, est seigneur de Baronville. Il épouse la fille de Guillaume de Baigneaux, Seigneur de Chaunoy, la Grappe et Vauventrier (Champhol), « secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France » en 1586, Conseiller du Roi à Chartres en 1594.

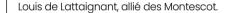
François

François de Montescot (1592-1653), frère de Jacques, est seigneur du Courtault et du Plessis, conseiller au parlement de Paris en 1617, maître des Requêtes en 1622, conseiller d'État et Intendant de la Généralité de Paris. Marié en 1616 à la fille de



Hôtel de Claude de Montescot, Chartres, façade sud.







Hôtel double de François de Montescot, Paris.

Michel Simon, trésorier général de France, il réside dans l'hôtel parisien de son beau-père lorsqu'il est requis au Louvre. En 1641, Sa fille Jeanne apporte à son époux, Louis de Lattaignant, conseiller au Parlement de Paris, toute la seigneurie de Baronville.

Les hôtels Montescot

Chartres

En 1546, Jehan II de Montescot, possesseur du château de La Garenne à Mainvilliers, a quitté son étroit logis au nord de la cathédrale pour l'hôtel qu'il s'est fait bâtir au sud de la ville.

En 1614, Claude s'installe dans l'imposante demeure qu'il vient

de faire élever sur les ruines de l'hôtel de son père. L'édifice est un modèle de l'architecture du règne de Louis XIII et reproduit le standard parisien de l'hôtel « entre cour et jardin » : au nord (cour) rue de la Fromagerie, trois corps de logis symétriques autour d'une cour fermée ; au sud (jardin), rue au Lin, large façade ouvrant sur le jardin.

Surmontant les portes sur cour, les bustes d'Henri IV, Louis XIII et Marie de Médicis rendent hommage à la famille royale.

Baronville

En 1623, Jacques achève la reconstruction du château de Baronville, commencée par son père, dans le style de l'hôtel chartrain.

Paris

En 1647, François de Montescot remplace la maison de son beau-père, située dans la « Ville Neuve du Temple », ancien siège du Trésor royal, par un double hôtel de style classique. L'un est à son usage, l'autre est loué (aujourd'hui 70-72 rue des Archives).

De l'éclat à la chute

Les biens des Montescot (hôtels, châteaux, châtellenie du Plessis-Franc en Vendée, Alleu-Bellouys et Plessis-Noyer dans le Perche) sont grevés de dettes,



Hôtel de Claude de Montescot, façade sud reflétée dans le pôle administratif ouest.

dues aux emprunts de Claude pour financer des dépenses d'État et aux fastueux investissements familiaux. Une source évoque l'exécution de Jacques à Paris en 1633, pour fausse monnaie. Le fait est qu'un arrêt de 1640 ordonne la distribution de ses biens, et que l'Alleu-Bellouys est aliéné en faveur du duc de Sully.

Le dramaturge chartrain Ferdinand Dugué (1816-1913) relate la fin du château de Mainvilliers-La Garenne, passé à sa famille :

«Un château s'élevait ici, un château Renaissance, de petites dimensions, mais un bijou charmant. Un architecte persuada ma mère [...] qu'elle ferait bien

de l'abattre pour le remplacer par une maison moderne [...]. »

Un patrimoine en héritage

Le château de Baronville, passé des Latteignant aux Aligre, est reconstruit en 1868 (inscrit MH en 1985).

Le double hôtel parisien de François est vendu vers 1653 à un président du Parlement, puis aux Villefix en 1678, et divisé en 1691. mais le n° 70 conserve le nom de Montescot. L'ensemble, inscrit MH en 1964, est restauré en 1991-1992.

L'élégant hôtel chartrain de Claude est vendu par Jacques dès 1625. La Ville le loue en 1792 pour en faire sa mairie et l'acquiert en 1824. Classé MH en 1939 (façades et toitures de 1614) il est relevé à l'identique après le bombardement de 1944. Aujourd'hui, ses briques orangées se reflètent dans l'écrin de verre du Pôle administratif de Chartres métropole.

Juliette Clément,

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources : Fonds SAEL, fonds BMC, AM Chartres, AD 28.

Clichés : fonds SAEL, J. Clément

ERRATA Rendons à César!

Deux regrettables erreurs dans le numéro de novembre de Votre Ville nous ont fait à tort attribuer le jardin de M. Fernand Le Gall à Mme Martine Millocheau-Sanier, récompensée de son côté par le prix de la ville de Chartres, catégorie balcons, et le jardin de M. Alain Lhémery à M. Jean-Claude Valley. Nous prions les personnes concernées d'accepter nos excuses.



01. Le jardin de Fernand Le Gall, rue Henri-Dunant (mention exceptionnelle)









02. Quelques-unes des fleurs du balcon de Martine Millocheau-Sanier, rue Henri-Dunant (prix de la ville de Chartres)



03. Le jardin d'Alain Lhémery (mention très bien)

Jouez hautbois, resonnez musettes... Hivers et noëls de l'Europe baroque

Pour son concert de Noël, le mardi 21 décembre à 19 h, la Villa Fulbert accueille sept jeunes musiciens issus des conservatoires de Chartres et de la région parisienne, qui interprèteront des pièces telles qu'elles étaient données dans les plus élégantes cours européennes aux XVIII^e et XVIII^e siècles. Vous entendrez également des compositions de la même époque, inspirées par l'hiver et par la nuit. Pour ajouter à l'atmosphère chaleureuse de ce concert, une soupe de Noël sera offerte.

Avec Luis Bivcalho et Shunsuke Kawai (hautbois), Ariane Kerouanton et Jacob Ventura (violon), Quentin Fondecave (flûtes à bec et basson), Maria Rigel Serna (viole de gambe) et Mathieu Meyer (clavecin).

Concert de Noël, Mardi 21 décembre à 19 h Villa Fulbert, 3, boulevard du Maréchal-Foch Places limitées (Réservation conseillée) chartres.croisementdesarts@laposte.net ou 06 52 25 93 52 - Participation aux frais : 15 euros

Conférence sur la cathédrale

Le dimanche 5 et le mardi 7 décembre à 14 h 30, le service Accueil-visites de la cathédrale propose une visite conférence autour de l'Annonciation et de la Visitation, qui propose de retrouver les thèmes fondamentaux de l'iconographie religieuse. Que ce soit dans le vitrail, la peinture ou la sculpture, on retrouve des codes qui mettent en évidence des analogies mais aussi des contradictions.

Par Françoise Berly et Françoise Saulière, qui rendent hommage à leur collègue Marie Francine Jourdan, guide-conférencière disparue soudainement en 2020, en reprenant cette visite conférence sur laquelle cette dernière-ci avait travaillé.

Informations
L'Annonciation et la Visitation
(Durée 1h30)
Dimanche 5 et mardi 7
décembre à 14 h 30
Rectorat de la cathédrale,
salle de la Nativité
Rendez-vous à la Galerie SaintFulbert, 6, cloître Notre-Dame
Tarif: 8 €

Quinzaine Dostoïevski

Ateliers, conférence, spectacles et rencontres à l'occasion du 200° anniversaire de la naissance du compositeur russe Fiodor Dostoïevski.

• **Vendredi 3 décembre à 20 h 30** Auditorium de l'Institut Notre-Dame

Concert-lecture : « *Dostoïevski, classique et contemporain ».* Par François Cornu (piano) et Paul Foyer (lecture).

• Samedi 4 décembre

à l'Hôtellerie Saint-Yves Exposition lecture : « Écrits de la rue, Echo des Pauvres gens ». Conférence Saint-Vincent de Paul de Chartres.

- Samedi 4 décembre à 16 h
- à l'Hôtellerie Saint-Yves
- Spectacle et récital : « Rêve d'un homme ridicule » et « Saisons de Tchaïkovski » par Maria Pavlov et Olaa Schimitt.
- Samedi 11 décembre à 17 h

à l'Hôtel des Poèmes, place Pierre-Semard Café-philo. Par l'association Y'a d'la joie et Virginie Patoz, philosophe. L'Idiot. « La conscience de la mort aide-t-elle à vivre plus intensément chaque instant? »

Appel à courts métrages

A l'occasion de la Fête du court métrage organisée du 16 au 22 février 2022, la médiathèque L'Apostrophe et l'association Cinéclap lancent un appel à courts métrages à tous les Euréliens.

Ces films courts, qui pourront aborder tous les sujets et tous les genres et ne devront pas excéder les 20 minutes, sont à envoyer avant le 12 février 2022

Les courts métrages sélectionnés seront projetés le 19 mars 2022 à l'auditorium de L'Apostrophe

Renseignements et inscriptions Ciné-clap 06 70 03 24 70 cineclap@wanadoo.fr ou L'Apostrophe 02 37 23 42 00

| Sc | Solution du | | | М | 0 | | | R | Z | | Т | |
|----|---------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | mois d'octobre 2021 | | | G | U | I | L | L | Α | U | М | Ε |
| d | | | | Α | S | S | Α | I | L | L | I | R |
| | | | | Р | Ε | I | G | N | Ε | S | | Т |
| | Ρ | - | F | | Е | ٧ | - | Е | R | | C | R |
| С | 1 | | R | 1 | D | Ε | Ε | | Ε | - | R | Ε |
| Ε | С | Н | 0 | | Ε | T | R | Α | N | G | Ε | S |
| Р | Α | L | I | S | S | Ε | | | Т | U | S | |
| | S | М | S | | В | | Α | В | | Α | S | Е |
| Α | S | | S | U | Ε | | G | Α | G | N | 0 | Ν |
| С | I | S | Ε | L | Α | I | | ٧ | I | Ε | N | Т |
| Т | Ε | I | N | Т | U | R | I | Ε | R | S | | R |
| Ε | T | | T | Ε | Χ | Α | N | | 0 | | Ρ | Ε |
| | Т | Ε | | R | Α | | F | Α | U | T | I | F |
| S | Ε | R | Т | I | R | | L | | Ε | Т | N | Α |
| Ε | | 0 | | Ε | T | Α | U | | Т | | Α | 1 |
| L | Α | D | | U | S | R | Ε | | Т | Α | С | Τ |
| | R | Ε | Ε | R | | I | N | N | Ε | | L | Ε |
| G | Α | R | Ε | | В | Α | T | I | S | S | Ε | S |

| Sc | oluti | on | du | | Н | S | | Т | R | I | | F |
|------------------|-------|----|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| mois de | | | ٧ | 0 | I | Ε | ٧ | Ε | R | Т | Ε | |
| novembre 2021 | | | | Α | R | 0 | М | Α | Т | I | S | Ε |
| | 20 | 21 | | | T | U | Α | | I | D | Ε | S |
| | L | | Р | R | I | Χ | | Α | R | Α | | |
| T | U | | S | | С | | Р | М | Α | С | Ε | F |
| Ε | С | R | I | Т | U | R | Ε | | S | Ε | U | L |
| R | - | Α | | Α | L | 0 | S | Е | | Е | R | Е |
| | Ε | ٧ | Ε | R | Т | U | Ε | N | Т | | Ε | U |
| Α | N | I | М | Α | U | Χ | | T | U | В | Ε | R |
| | D | Ε | S | I | R | | 0 | R | Ε | | Т | I |
| М | Ε | S | | Т | Ε | Т | U | Ε | | I | L | S |
| Ε | N | | Α | | | R | Ε | Р | U | | 0 | S |
| N | Ε | | М | Α | L | Α | D | R | Е | R | I | Е |
| S | Α | K | U | R | Α | I | | I | | I | R | М |
| 0 | U | I | S | Т | I | Т | I | S | | М | | Ε |
| N | | R | Ε | | Т | 0 | | Ε | T | Α | I | N |
| G | Ι | | R | 0 | U | N | D | | Α | N | Ε | T |
| Ε | S | Р | Α | С | Ε | S | ٧ | Ε | R | T | S | |

Exposition de dessins d'enfants

À l'occasion des fêtes de Noël, le Comité du quartier Saint-Pierre -Porte Morard organise une exposition de dessins d'enfants. Les dessins en question proviennent tous d'un concours organisé en 1985 par le journal L'Echo Républicain, qui impliquait toutes les écoles du département.

L'Echo Républicain et les commerçant de la porte Morard s'associent à la manifestation qui se tiendra dans plusieurs lieux des quartiers Saint-Pierre et Porte Guillaume, du 17 au 27 décembre.

Comité du quartier Saint-Pierre - Porte Morard 9, rue aux Juifs 06 25 48 53 14 contact@comitesaintpierre. com

Les ventes aux enchères de la Galerie de Chartres

Samedi 4 décembre à 10 h

Poupées de collection

Dimanche 5 décembre à 14 h

Automates - musique mécanique phonographes - machines à sous - art forain - art du spectacle Chapelle Sainte-Foy

Mardi 7 décembre à 10 h

Automobiles 1/43° toutes marques: Dinky Toys, Solido, Tekno... Le Coudray

Samedi 11 décembre à 14 h

Vins et alcools Chapelle Sainte-Foy

Samedi 18 décembre à 14 h

Militaria – armes – souvenirs historiaues Chapelle Sainte-Foy

Mardi 21 décembre à 10 h

TSF -sciences et techniques Le Coudray

Galerie de Chartres 02 37 88 28 28

Colvert voit bien plus clair

Les aventures d'un petit canard qui éprouve des problèmes à se frayer un chemin dans le vaste monde. Il ne reconnaît pas un de ses copains, percute de plein fouet un de ses congénères, se trompe de lieu de rendez-vous... Mais que lui arrive-t-il?

Native de Chartres et malvoyante, Sabine Ballery est l'auteur de quatre livres jeunesse, dont le dernier, Colvert voit bien plus clair, illustré par Valérian Venet, chartrain lui aussi, où elle veut sensibiliser enfants et parents sur le handicap visuel et l'importance de dépister les troubles de la vue.

Ce petit ouvrage sera distribué gratuitement aux enfants par le groupe HOYA Vision Care, spécialiste des verres freinant la myopie chez les enfants, auprès de son réseau partenaire d'opticiens et d'ophtalmologues.

Le Roi des marcheurs à Chartres

e Roi des marcheurs des Chartres. Le 19 avril 1906 Chartres, Yves Gallot, surnommé « le Roi des marcheurs », tourna pendant 24 heures sur la place des Epars, fusil à l'épaule et sac au dos. Chemineau de son état, Gallot était une star de la Belle Epoque. Des milliers de spectateurs se pressaient sur le parcours de ses performances pédestres. Sa technique de marche, il l'avait apprise au contact d'un Indien sioux lors d'un périple de dix ans à travers l'Amérique du Nord. Son endurance à toute épreuve, il l'entretenait avec des recettes très personnelles : « des bonnes espadrilles » graissées de suif, de miel et de saindoux, lacées au-dessus des chevilles et aux semelles goudronnées, un pantalon imperméabilisé à l'huile et de la flanelle pour le haut. Quant aux repas, « ils doivent être frugaux, disait-il. Bouillon, potage, œuf cru, de la viande saignante, très peu de pain. » En 1895, Yves Gallot fit 62 fois le Tour de Paris, soit 2 421 kilomètres avalés en 31 jours, avec une halte toutes les six heures!





TRIBUNES

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

LA CULTURE DE LA VIE

Le 3 octobre dernier, la ville d'Orléans inaugurait le Musée orléanais de la biodiversité et de l'environnement (MOBE), suite à 3 années de profonde restructuration de l'ancien muséum d'histoire naturelle. Par ce grand projet, la ville préfecture du Loiret, aidée par l'Etat, le Département et la Région, s'est dotée d'un outil de mise en valeur de ses collections naturalistes, de recherche et de sensibilisation sur la grande question du vivant au cœur des problématiques de la biodiversité. En s'appuyant sur le patrimoine naturel local, le parcours muséal met en perspective la place de l'homme, de son habitat et de ses activités au cœur du vivant et de l'évolution. Il offre à tous les publics des possibilités de prise de conscience de la responsabilité de l'homme sur l'effondrement de la diversité des espèces végétales et animales mais aussi des moyens de compréhension de toutes les solutions que peut apporter la nature face aux problématiques environnementales (qualité de l'air et de l'eau, changement climatique, alimentation et santé).

Dans la région Centre-Val de Loire, toutes les préfectures sont dotées d'un musée consacré au vivant, sauf Châteauroux... et Chartres I

Notre ville possédait bien un Muséum d'histoire naturelle doté d'une riche collection (où est-elle désormais stockée ?) mais il a été fermé en 2015. Cette fermeture, décidée lors du Conseil municipal du 19 janvier 2015, était annoncée comme provisoire, et devait permettre l'inventaire de la collection. La réouverture était initialement prévue en 2020...

Le maire avait annoncé que le site libéré devait laisser la place à une salle de concert et de musique amplifiée rattachée au conservatoire de musique et de danse voisin. Mais au jeu des chaises musicales dans lequel la majorité excelle, rien n'est fait! Toujours pas de lieu pour la musique (il n'y a d'ailleurs plus de ligne budgétaire pour ce projet) et encore moins de muséum pour lequel aucune solution de remplacement n'a jamais été évoquée!

Evidemment, malgré l'augmentation de la pression fiscale intercommunale, il n'est pas possible de tout faire et les ambitions pharaoniques gorgiennes (Pôle administratif, salle à vocation sportive et culturelle et parc des expositions) ne laissent plus aucune marge pour les équipements de proximité ou l'entretien du patrimoine, relevant notamment du cadre communal. Ainsi les salles de sport de quartier restent insuffisantes ou tombent en ruine, le musée des Beaux-Arts reste à moitié fermé et les travaux du OFF, consacré à la pratique théâtrale, dans l'ancien ABC, peinent à aboutir.

Justifiés par la recherche d'attractivité nationale d'une ville moyenne que notre maire s'entête à faire passer pour une métropole, les équipements surdimensionnés annoncés depuis des années nous privent des moyens qui devraient permettre de satisfaire les besoins quotidiens des Chartrains.

Ils nous empêchent également de nous doter d'un lieu rénové d'éducation à la nature et à l'environnement pour sensibiliser la population aux enjeux du vivant et instruire les plus jeunes qui devront réinventer, en collaboration avec le reste du vivant, leurs modes de vie dans un contexte climatique bouleversé.

Un outil pédagogique et interactif d'éducation à l'environnement est indispensable à Chartres pour tous les publics : scolaires, associations, entreprises, touristes... Le développement d'ateliers ouverts sur les espaces naturels de l'agglomération permettrait d'affûter la connaissance des plus curieux. Le musée du COMPA réinventé pourrait réconciller la biodiversité et l'agriculture dans un lieu de mémoire, de compréhension et d'invention collective de l'humain et du vivant.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année!

Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU chartresecologie.fr/contact@chartresecologie.fr

LA PAUVRETÉ À CHARTRES

Selon l'INSEE, à Chartres, en 2018, 6 000 personnes (16 % de la population), vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 063 euros par mois.

Sont touchées plus particulièrement les familles monoparentales, les demandeurs d'emplois, les femmes, les jeunes, mais également les moins de 50 ans. Sans compter les personnes sans domicile fixe.

Nul doute que depuis la crise de la pandémie les choses se sont aggravées, avec les endettements, les découverts, les retards de paiement, les restrictions de consommation, les difficultés de logement, le manque de soins médicaux, les demandes au 115 (service d'hébergement d'urgence) ...

La lutte contre la pauvreté ne passe pas seulement par le CCAS, la Municipalité, l'Etat et les collectivités territoriales. Il faut signaler aussi le rôle important des associations humanitaires de solidarité, qui pallient les insuffisances des dispositifs publics. Le Secours populaire, le Secours catholique, les Restos du cœur, l'Epicerie solidaire, la Croix Rouge, l'association Saint Vincent de Paul, le Point refuge, le Bercail, les Petites sœurs des pauvres, le Foyer d'accueil chartrain, Itinéraires, Agirabc, les 3R... travaillent dans tous les domaines : aide alimentaire, accueil de jour, écoute, insertion, réinsertion, apprentissage du français, aide à la personne, aide à la scolarité, vacances, accueil des femmes en détresse. Ces associations fonctionnent grâce à des bénévoles et pour certaines à des salariés ; elles sont financées en partie par l'argent public, et beaucoup par des dons privés. Toutes ont des valeurs communes : citoyenneté, partage, non discrimination, respect, résistance à l'inacceptable... La ville en accompagne certaines, sans rendre assez visible leur rôle dans la lutte contre la pauvreté. Si elles n'étaient pas là, la misère s'étalerait bien davantage.

La pauvreté n'est pas une fatalité. C'est à notre époque une des plus grandes injustices.

La satisfaction de tous les besoins essentiels fait partie des devoirs d'une politique publique d'État et d'un service public local conséquent. Aujourd'hui c'est très insuffisant.

La Ville pourrait imaginer bien des dispositifs supplémentaires pour permettre aux associations de mieux faire leur travail. Par exemple :

- Revoir à la hausse les subventions annuelles.
- Mettre à disposition des locaux plus grands, plus accessibles, plus confortables.
- Offrir des lopins de terre (cf les jardins familiaux) pour une culture partagée.
- Proposer des bus pour des sorties solidaires...

Pour davantage de visibilité, elle pourrait aussi fédérer les informations données par toutes ces associations, en prendre acte, les faire connaître, en utilisant C'Chartres TV par exemple, agir en conséquence.

Elle pourrait aménager des douches municipales gratuites, etc.

Elle devrait surtout chercher à travailler en amont pour empêcher que des situations catastrophiques s'installent et perdurent

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE ET PRUDENTE

En cette fin d'année, restons particulièrement vigilants sur le front sanitaire. L'épidémie repart à la hausse partout en Europe, poussant certains pays à adopter de nouvelles mesures, parfois drastiques.

Chez nous, le pass sanitaire a fait ses preuves. Les oppositions, probablement obnubilées par les échéances de 2022, souhaitaient lever toutes les restrictions, comme si l'épidémie n'existait plus. La majorité parlementaire a heureusement pris ses responsabilités, en prolongeant le pass sanitaire.

Grâce au civisme et à la mobilisation de chacun, la France est un des pays d'Europe où le taux de vaccination est un des plus forts. Bravo à vous tous, ne relâchons pas nos efforts.

La reprise économique est forte, avec une croissance supérieure à 6 % et un chômage inférieur à 8 %. Ce n'était pas arrivé depuis des décennies. C'est ce qui a conduit le gouvernement à mener à bien une réforme de l'assurance-chômage, courageuse et nécessaire : de nombreuses entreprises chartraines nous alertent sur les difficultés à recruter et des centaines de milliers d'offres d'emplois sont disponibles dans notre pays, sans réponse.

Notre territoire bénéficie aussi pleinement des investissements de l'État, comme au Centre hospitalier de Chartres, qui pourra rénover la pédopsychiatrie et moderniser les plateaux techniques grâce à une enveloppe inédite de 15 millions d'euros. Certains accusent le gouvernement de « cramer la caisse » dans leur campagne nationale, tout en réclamant paradoxalement plus de moyens pour leur territoire au niveau local. Plutôt que de polémiquer, nous pouvons tous nous réjouir de ces investissements, votés par les députés de la majorité, qui permettront de moderniser notre système de santé.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Nous vous souhaitons de belles retrouvailles, en famille et avec vos proches.

Prenez soin de vous !

M. Gaël Garreau gael.garreau@ville-chartres.fr

Mme Virginie Chauvel virginie.chauvel@ville-chartres.fr

M. Fabien Standaert fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux Sociaux:

FB: facebook.com/gael.garreau.1

Instagram: instagram.com/osonschartresautrement

À CONTRE (BON) SENS

Tous ceux qui ont à cœur l'intérêt des Euréliens et des habitants de l'agglomération chartraine sont favorables à l'autoroute A 154. Toutes les assemblées élues, le Conseil régional, le département d'Eure-et-Loir, Chartres métropole. Tous les parlementaires. Sauf un : le député LREM de la 1^{re} circonscription.

Il était contre en 2017. À la limite, on pouvait le comprendre : fraîchement débarqué, il devait marquer sa différence dans le sillage de l'élection du nouveau président de la République. De plus, il s'était entouré localement d'opposants inconditionnels à la majorité chartraine, et le débat sur l'autoroute pouvait être un marqueur susceptible de rassembler les mécontents qui peuvent surgir lors de la naissance d'un projet de cette importance.

Mais cinq ans après, il n'a pas évolué. Pourtant, il a eu le temps de prendre connaissance de ce projet attendu depuis trente ans. Comment croire qu'il n'a pas pris conscience de l'intérêt économique de cette autoroute qui ferait de Chartres un carrefour stratégique et non plus seulement une étape sur l'axe entre Paris et l'ouest de la France?

Plus encore, l'État soutient désormais le projet. Et ce député se vante de consacrer l'essentiel de son temps parlementaire à favoriser le développement économique du pays. Et donc il a bien vu que tout le monde économique y est favorable. Il en va non seulement du développement d'une région mais de la cohérence du réseau d'infrastructures de tout le sud de la région parisienne. Il a regardé une carte et l'évidence lui a sauté aux yeux : l'Eure-et-Loir reste le seul barreau à deux voies du contournement sud de la région parisienne, partout ailleurs autoroutier et depuis longtemps. À fréquenter les milieux les plus informés, il a forcément pris conscience du développement de cette économie de services dont les transports constituent un maillon essentiel.

À force de voter chaque année le budget de l'État, il sait enfin que, les finances publiques étant ce qu'elles sont, la solution de la 4 voies gratuite est impossible à financer dans un avenir crédible.

Disons les choses: il a compris. Mais ses petits calculs électoraux l'empêchent de le reconnaître. Regardez, il n'ose même plus dire qu'il est contre maintenant que l'État et le gouvernement qu'il soutient ont avalisé le projet. Il doit se contenter de faire rappeler de temps à autre par un collaborateur ou un partisan son opposition obstinée. Pas d'argument, encore moins de proposition alternative, pas même d'alibi idéologique façon Verts/Rouges. Mais un seul objectif: sa réélection au printemps prochain...

Pas un regard pour ceux qui vivent dans l'ouest chartrain et qui se paient chaque matin les ralentissements d'une rocade surchargée par le trafic de transit, celui des poids lourds notamment. Pas une considération pour les habitants du nord de la zone urbaine, ceux de Lèves, ceux de la place Drouaise ou de la rue du Bourgneuf, qui voient leurs conditions de circulation et de vie dégradées, toujours par le trafic de transit.

Quand on pense que ces gens-là prétendaient faire « de la politique autrement »...

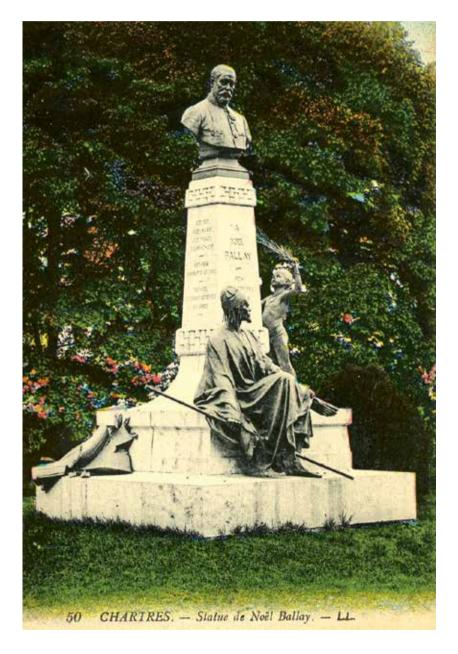
Les élus de la majorité municipale

La Bonne adresse Square Noël Ballay

Dans la foulée du décès et des funérailles nationales de l'ancien Gouverneur général de l'A.O.F., le square du lycée devient le square Noël Ballay en 1904, deux ans après la rue éponyme!

ien sûr, le monument élevé au centre du square n'est pas étranger cette à appellation. Celui-ci, créé par Henri Allouard, est composé de quatre éléments 10 : le buste du Gouverneur, un berger Peuhl assis à l'avant, un enfant (en réalité, une fillette) brandissant une palme, et à l'arrière une allégorie, un drapé jeté sur le socle et illustrant les armoiries de Chartres. Le berger et la fillette figurent également sur le monument, plus volumineux, inauguré à Conakry (Guinée) en 1908.

Ce sera donc le 14 juillet (jour de naissance de Ballay) 1904, à l'initiative de l'association des anciens élèves du lycée, qu'aura lieu l'inauguration officielle. Invitation, programme, discours et bien entendu, un banquet! Ce monument jouera de malchance...mais à chaque fois renaîtra. Le vol de la fillette, que relate le Journal de Chartres du 11 décembre 1906, et que l'on retrouve discrètement sur certaines éditions de cartes postales, pour collectionneurs avisés 2. L'enfant échappera à la fonte et retrouvera sa place peu après.





moulage des différents éléments pour en conserver une trace. Au début de l'année 1949, une association est créée, le comité Pasteur-Ballay, dans le but de restaurer les monuments dédiés aux deux célébrités 3. Coulé une seconde fois, notre monument aura droit à une ré-inauguration le 8 octobre 1950 4, et cérémonie présidée par Charles Brune, ministre des PTT, et le tout jeune ministre de la France d'Outre mer, François Mitterrand.

Bien seul au centre de ce square encore préservé, il a été rejoint en 2017 par le monument des anciens élèves du lycée morts au champ d'honneur, lors du premier conflit mondial.

ET LE TRAVERSERONT, AURONT-ILS LE COUP D'ŒIL POUR DÉCOUVRIR **UN « MANQUE » SUR UNE STATUE?**

Jean-Francis RESSORT



Le Maire,

M. BLANCHARD,

Chevaller de la Légion d'Honneur,

Le Président du Comité,

J. GAUTRON,

Maire de Sours,

En quête de bénévoles



nterrompue pendant deux ans pour cause de covid, la fête médiévale fera son retour les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai prochains. L'association C'Chartres Médiévale (anciennement APFHV) poursuit sa quête de bénévoles avec une série de réunions publiques organisées dans son fief de la Citadelle en décembre et en janvier.

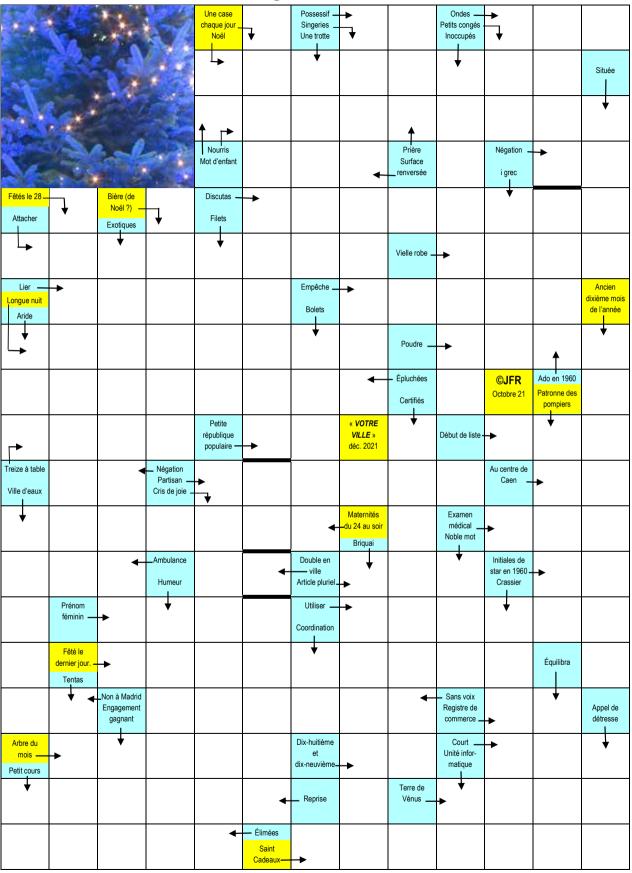
Décembre

Vendredi 3 décembre à 17 h 30 Vendredi 10 décembre à 17 h 30 Samedi 11 décembre à 14 h et 16 h 30 Vendredi 17 décembre à 17 h 30 Samedi 18 décembre à 14 h et 16 h 30

Janvier

Vendredi 7 janvier à 17 h 30 Samedi 15 janvier à 14 h et 16 h 30 Vendredi 21 janvier à 17 h 30 Vendredi 28 janvier à 17 h 30

Ce mois-ci - grille 136 - Fin d'année



Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

